Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

Table des matières

CAPSULES ÉCONOMIQUES

1. La pandémie : choc et rebond .....p. 2
2. Le Grand Montréal, le moteur de création d'emplois du Québec .....p. 5
3. L'économie métropolitaine est l'une des plus diversifiées ..... p. 7
4. Le tertiaire moteur : explosion et source de renouveau.. p. 9
5. Le territoire métropolitain façonné par la croissance économique ..... p. 11
6. Un centre-ville qui s'agrandit ..... p. 15
7. Le boom de l'immobilier industriel..... p. 20
8. Une emprise économique grandissante sur le territoire .....p. 23
9. Des flux logistiques en croissance ..... p. 27
10. Une évolution encourageante des émissions de GES des entreprises .....p. 31
11. Des tensions sur le marché du travail qui perdureront..... p. 35
12. Une métropole plus attractive à l'étranger ..... p. 37
13. Les immigrants stimulent la croissance et sont mieux intégrés ..... p. 39
14. Le Grand Montréal, un pôle d'attraction puissant pour les étudiants ..... p. 41
15. Une attractivité qui se reflète dans les investissements ..... p. 43
16. Les entreprises profitent des coûts de production faibles ..... p. 45
17. Les plus faibles inégalités en Amérique du Nord ..... p. 48
18. Le bilan mitigé de l'innovation ..... p. 50
19. Les qualifications s'améliorent, mais trop lentement ..... p. 56
20. Des compétences à renforcer et à mieux utiliser ..... p. 62

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE N^{O} 1

La pandémie : choc et rebond

Les mesures de confinement adoptées par le gouvernement du Québec pour freiner la pandémie ont fait chuter l'emploi de 18 % en mars et en avril 2020 dans le Grand Montréal, ce qui représente la baisse la plus importante depuis la crise de 1929. Le nombre d'heures travaillées a vraisemblablement baissé de plus du tiers. L'emploi a fortement rebondi par la suite, puis a rechuté d'octobre à janvier 2021 en raison de la deuxième vague. En mai 2021, après 15 mois de pandémie, les pertes nettes d'emplois dans la région s'élevaient à 1,2 % (un déficit de 27 100 emplois).

-1,2 %

Après une chute de 18 %, l'emploi a fortement rebondi. La perte nette d'emplois après 15 mois de pandémie s'établit à - 1,2 %.

Des secteurs affectés à divers degrés

Les secteurs économiques qui ont été les plus durement touchés sont les services offerts par contact personnel (hébergement et restauration, soins personnels, arts et spectacles, commerce de détail, transport de passagers), la construction et la fabrication. Le choc a été moins grand dans les secteurs où prédominent les activités de bureau qui peuvent être réalisées en télétravail, comme les services professionnels et financiers. Lors de la réouverture graduelle de l'économie, la plupart des secteurs ont récupéré des effectifs, mais les services à contact personnel prononcé comme le commerce de détail et ceux qui dépendent du tourisme demeurent affaiblis.

Le secteur de la fabrication a repris et l'emploi manufacturier dépasse son niveau prépandémique de plus de 5 %. Les industries de biens non durables ont rebondi, en particulier celles des aliments et du vêtement, tandis que celles de biens durables demeurent encore à la traîne. L'industrie aérospatiale, qui est la première exportatrice du Grand Montréal, a cependant subi de plein fouet l'arrêt du transport aérien, forçant les transporteurs à sabrer leurs dépenses d'immobilisations. De plus, comme la production d'un avion est fragmentée à travers le monde, l'industrie a été perturbée par les fermetures de frontières. Il faudra attendre au moins jusqu'en 2023 avant de retrouver un niveau d'emploi équivalent à celui précédant la crise.

EMPLOI DANS LE GRAND MONTRÉAL
Millions, désaisonnalisé

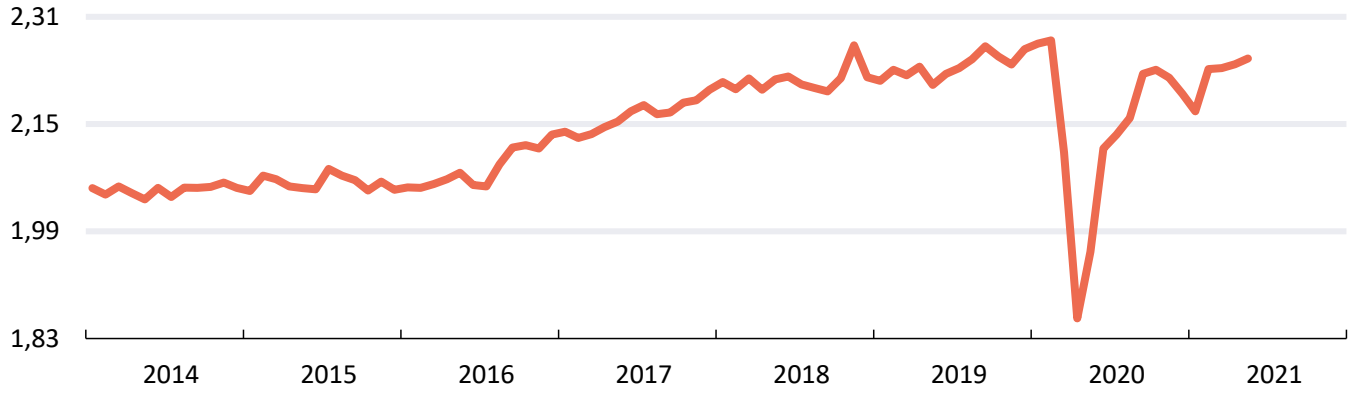

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Traitement : CMM, 2021.

Remontée en force

L'économie métropolitaine a fortement rebondi depuis la fin des premières mesures de confinement. En avril 2021, Montréal affichait la perte d'emploi la plus faible (1,6 %) parmi les régions métropolitaines de plus de 2 millions d'habitants du Canada et des États-Unis. En mai 2021, avec un taux de 61,8 %, l'emploi atteignait 98,8 % de son niveau prépandémique (comparativement à 97,0 % au Canada et à 95,5 % aux États-Unis). Une part des effectifs des secteurs les plus touchés semble ainsi avoir intégré des secteurs en croissance. Outre les secteurs mentionnés plus haut, les services de soutien à la gestion d'entreprises et la construction ont augmenté leurs effectifs depuis le début de la pandémie.

EMPLOI PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE

Taux de variation (%) de février 2020 à avril 2021

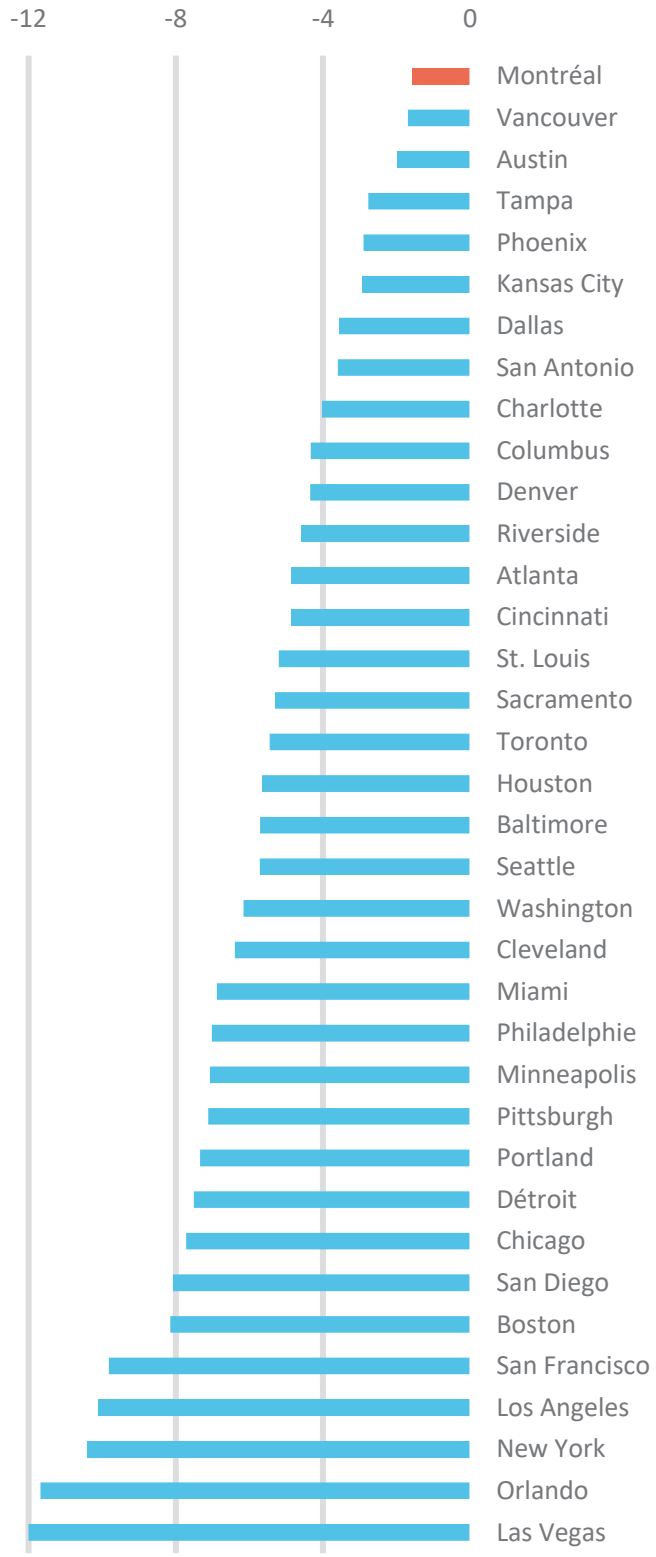

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et US Bureau of Labor Statistics, *State and Area Employment, Hours, and Earnings*.
Traitement : CMM, 2021.

À suivre : Le Grand Montréal, le moteur de création d'emplois du Québec

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 2

Le Grand Montréal : le moteur de création d'emplois du Québec

Le Grand Montréal a connu une forte croissance économique ces dernières années. La région s'est notamment démarquée avec la hausse du PIB la plus élevée au pays en 2018 (+ 3,3 %) et en 2019 (+ 3,4 %) ainsi qu'une augmentation de l'emploi de 1,7 % par an de 2014 à 2019.

Le Grand Montréal a été le principal moteur de création d'emplois au Québec : de 2010 à 2020, l'économie métropolitaine a été à l'origine de 82 % des emplois créés dans la province.

Le taux de chômage a fortement diminué jusqu'à la pandémie. Il a convergé vers la moyenne canadienne en 2019, à 5,7 % en moyenne annuelle, soit son plus bas taux depuis 45 ans.

82 %

L'économie métropolitaine a été à l'origine de 82 % des emplois créés dans la province de 2010 à 2020.

TAUX DE CHÔMAGE

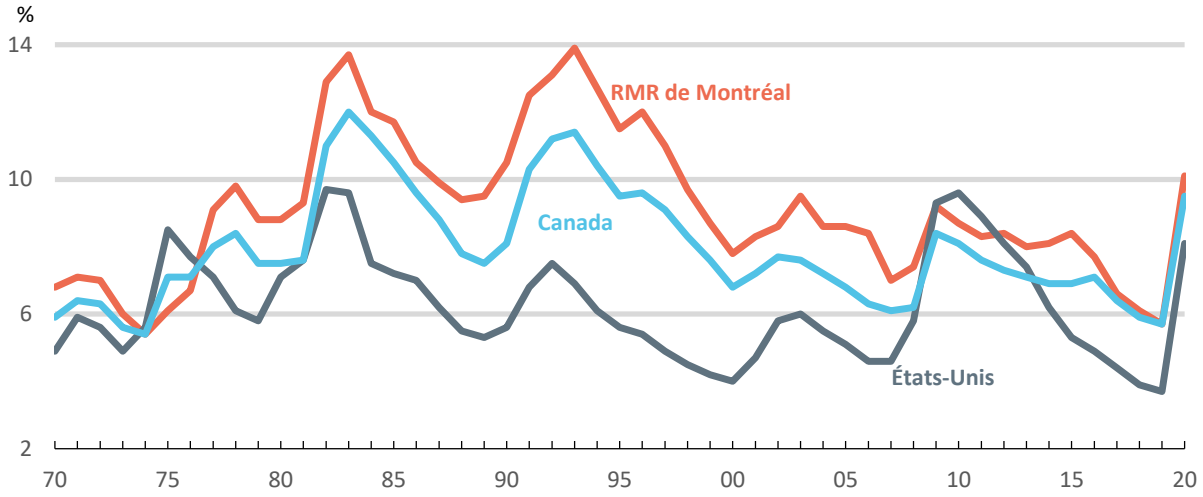

Sources : U.S. Bureau of Labor Statistics, *Current Population Survey*, et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Traitement : CMM, 2021.

EMPLOI

1996=100

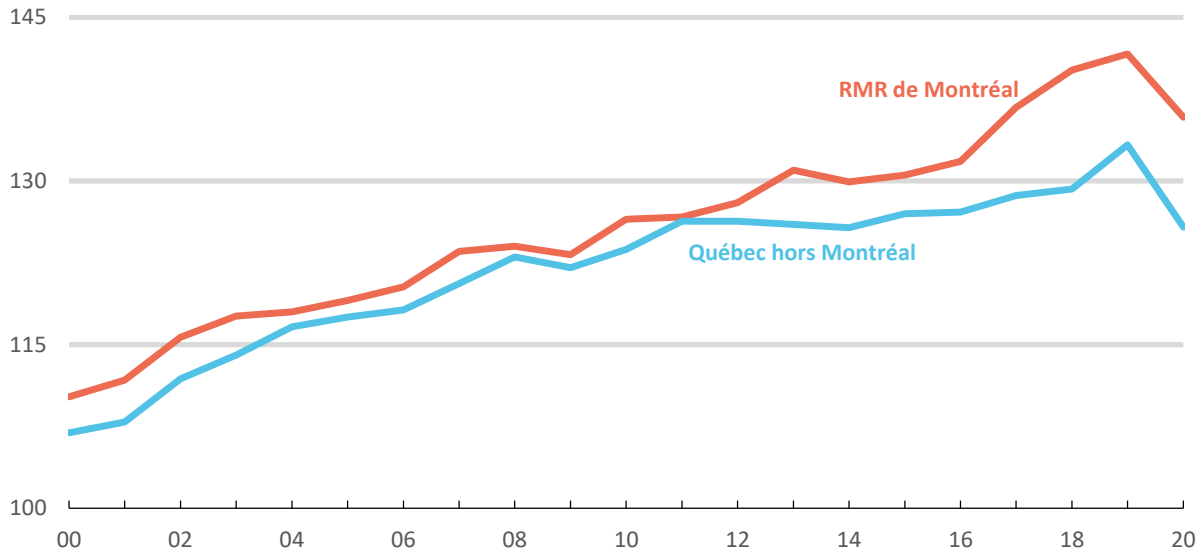

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Traitement : CMM, 2021.

L'économie métropolitaine s'est montrée résiliente pendant la crise. Après avoir chuté lourdement, l'emploi a entrepris une remontée dès le mois de mai 2020, puis a été de nouveau interrompu d'octobre 2020 à janvier 2021 par la deuxième vague de la pandémie. Le taux d'emploi dans le Grand Montréal était de 63,3 % en février 2020 et de 61,8 % en mai 2021. Le taux de chômage est quant à lui passé de 4,9 % en février 2020 à 18,2 % en avril, mais il est retombé à 8,2 % en mai 2021.

À suivre : L'économie métropolitaine est l'une des plus diversifiées

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 3

L'économie métropolitaine est l'une des plus diversifiées

Figurant au 5e rang sur 40 régions métropolitaines d'Amérique du Nord, tout de suite après Minneapolis, Chicago, Los Angeles et Toronto, l'économie du Grand Montréal se démarque par sa grande diversification.

La région métropolitaine présente une spécialisation significative dans des secteurs économiques aussi variés que les technologies de l'information et des communications (services informatiques, édition de logiciels, effets visuels, jeux vidéo, télécommunications), les services professionnels (publicité, design, génie), la fabrication (aérospatiale, alimentation, vêtements), le soutien aux entreprises (services de sécurité) et le commerce de gros. Plusieurs secteurs d'importance s'y développent, ce qui contribue à atténuer l'impact sur l'économie et l'emploi d'un choc affectant un secteur en particulier.

Champion de la diversification

Le Grand Montréal est au 5e rang sur 40 régions métropolitaines d'Amérique du Nord pour la diversification industrielle.

La diversification : la clé de la résilience du Grand Montréal

La diversification de l'économie du Grand Montréal a ainsi contribué à la résistance et au rebond de l'emploi dans la région métropolitaine au cours de la pandémie. L'industrie aérospatiale, qui est la première exportatrice du Grand Montréal, a réduit drastiquement ses activités, tout comme les secteurs de l'hébergement et de la restauration, des soins personnels, des arts et spectacles et du commerce de détail. Mais ces pertes ont été compensées par des gains ailleurs.

En effet, plusieurs segments de la fabrication ont profité de la crise pour faire le plein d'effectifs, en particulier le bioalimentaire, le vêtement, la fabrication de machines, les produits métalliques, les produits chimiques et même le matériel de transport. L'emploi dans le secteur manufacturier a ainsi augmenté de 5 % depuis le début de la pandémie. Les services de soutien à la gestion d'entreprises et la construction ont également augmenté leurs effectifs.

En plus d'aider l'économie à résister aux chocs, une bonne diversification économique est un atout qui permet de bien positionner les entreprises à l'égard des opportunités de développement qui se présentent au fil du temps.

INDICE DE DIVERSITÉ INDUSTRIELLE PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE EN 2016

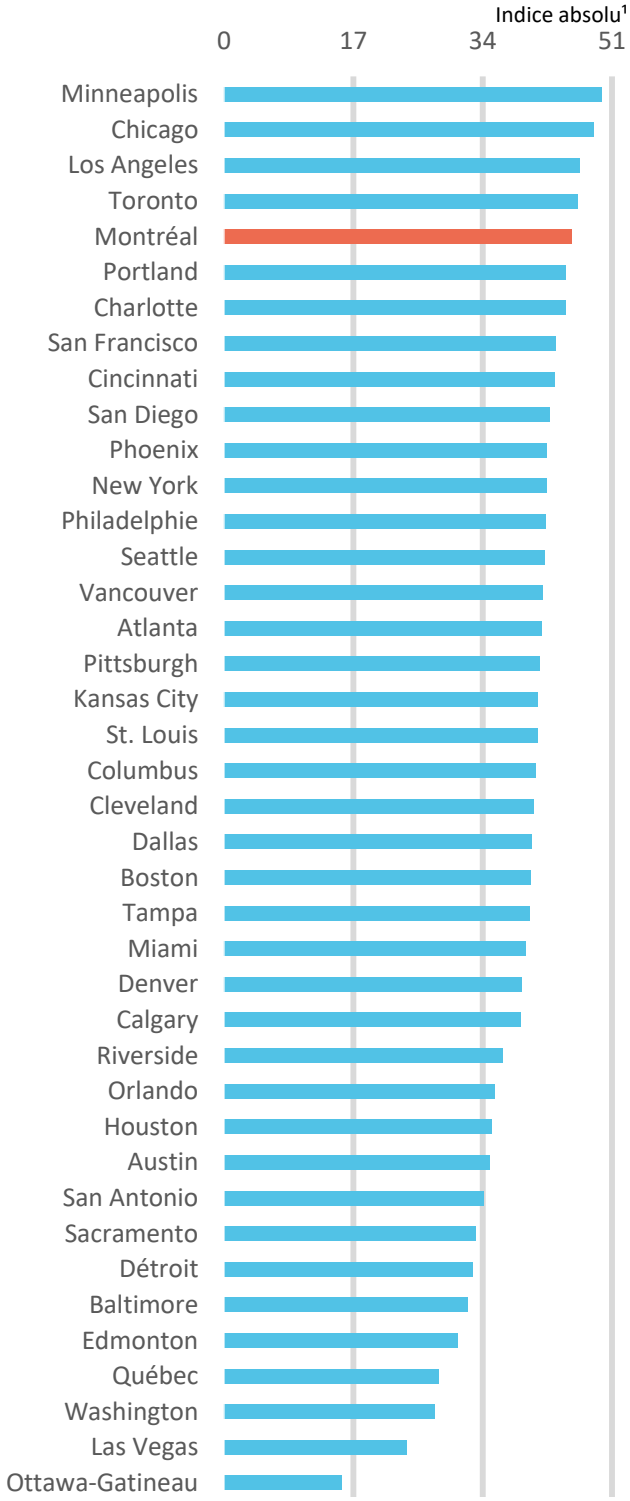

1. Indice Herfindahl-Hirschman inversé, c'est-à-dire 1 divisé par la somme des parts des secteurs économiques au carré dans l'emploi métropolitain.
Sources : U.S. Census Bureau, *American Community Survey 2016*, IPUMS USA, University of Minnesota, et Statistique Canada, *Recensement de 2016*.
Traitement : CMM, 2020.

À suivre : Le tertiaire moteur : explosion et source de renouveau

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 4

Le tertiaire moteur : explosion et source de renouveau

La forte croissance des dernières années a été tributaire d'une explosion des services à la production, où l'emploi a grimpé de 3,4 % par an de 2014 à 2020. Ce secteur comprend toute une gamme de services à haute valeur ajoutée que l'on désigne communément comme le tertiaire moteur : les services professionnels, comme le génie-conseil et les services scientifiques, et les services financiers et administratifs. On y ajoute les services de transport et de distribution.

Ces services améliorent l'efficacité des opérations et la valeur de la production à différentes étapes du processus de production. Toutes les entreprises emploient une gamme de services à la production comme intrants dans leurs fonctions de production. Plus le processus de production d'une entreprise est avancé, plus les maillons de la chaîne sont nombreux et compliqués et plus les intrants de services sont importants. Les services à la production occupent donc un rôle majeur et sont en expansion à la fois au sein des entreprises et des économies. Ces services ont une nature échangeable ou exportable leur permettant d'être vendus à l'extérieur du territoire où ils sont produits, au même titre que les produits manufacturiers.

De 2014 à 2020, l'emploi dans le secteur tertiaire du Grand Montréal a grimpé de 3,4 % par an.

Le Grand Montréal devant Toronto et Vancouver

Après Windsor (Ont.) et Kelowna (C.-B.), c'est dans le Grand Montréal que les services à la production ont crû le plus rapidement au cours des cinq dernières années parmi les 35 régions métropolitaines canadiennes. La croissance de ce secteur dans la région a ainsi dépassé celles de Toronto (+ 3,1 %) et de Vancouver (+ 1,8 %)[1].

Dans la région métropolitaine de Montréal, la plupart des services à la production ont crû de manière soutenue. Le transport (+ 4,5 % par an) et les services professionnels (+ 3,4 %) ont eu les taux de croissance les plus élevés. La plupart des créneaux du transport ont connu une croissance accélérée, à l'exception du transport terrestre de voyageurs qui a progressé plus lentement. L'emploi dans le soutien à la gestion et aux bâtiments a augmenté de plus de 3 % par an, alors qu'il régressait dans les autres régions métropolitaines.

1. Les taux de croissance ont été calculés en excluant le commerce de gros, que Statistique Canada amalgame par défaut avec le commerce de détail dans la catégorie « commerce ». Également, le calcul ne tient pas compte du secteur des technologies de l'information et des communications, que certaines compilations incluent aussi dans l'emploi de bureau, mais que Statistique Canada amalgame par défaut avec les arts, spectacles et loisirs dans la catégorie « information, culture et loisirs ».

EMPLOI DANS LES SERVICES À LA PRODUCTION[1]

2014=100

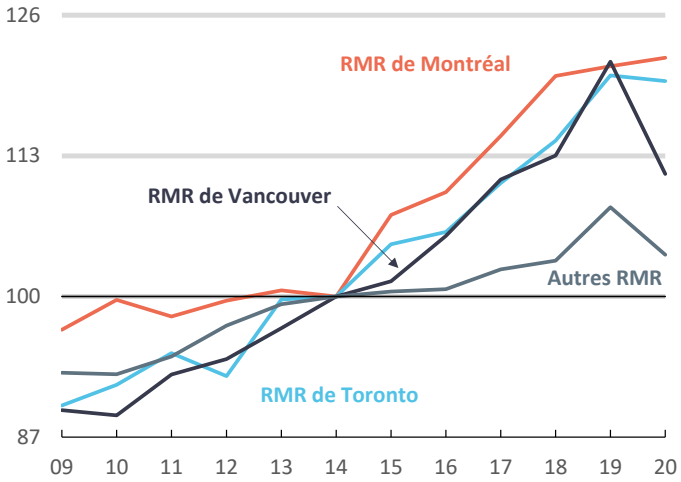

1. Transport, services financiers, immobiliers, professionnels et administratifs (SCIAN 48-49, 52 à 56).
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Traitement : CMM, 2021.

EMPLOI DANS LES SERVICES À LA PRODUCTION[1]

Taux de croissance annuel composé, 2014-2020

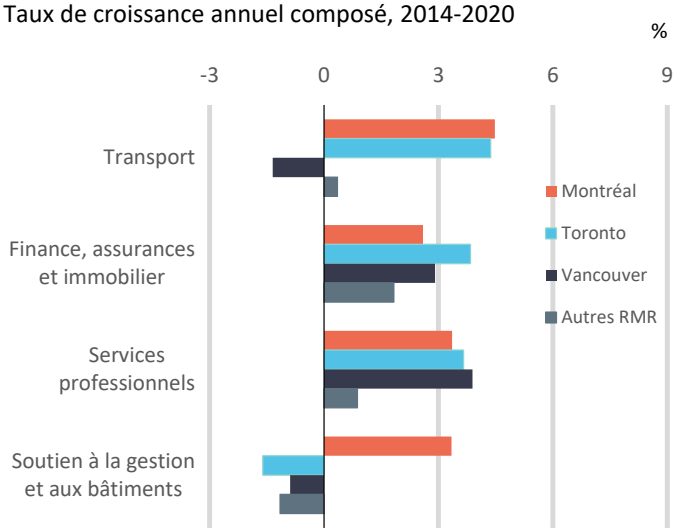

1. Transport, services financiers, immobiliers, professionnels et administratifs (SCIAN 48-49, 52 à 56).
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Traitement : CMM, 2021.

À suivre : Le territoire métropolitain façonné par la croissance

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 5

LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN FAÇONNÉ PAR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

L'explosion du secteur tertiaire moteur et plus largement des services à la production n'a pas seulement dynamisé l'économie du Grand Montréal, elle a aussi façonné le territoire. Les entreprises du tertiaire se sont déployées de manière variée sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), contribuant à la spécialisation des secteurs géographiques que sont les agglomérations de Montréal et de Longueuil, Laval et les couronnes Nord et Sud. Celui de la fabrication, qui a pris de l'ampleur ces dernières années, a aussi contribué à cette nouvelle configuration économique du territoire.

Une concentration d'industries par secteur géographique

Au sein des services à la production, les services privés à haute intensité de connaissances (SPHIC) – qui regroupent les services financiers, professionnels, administratifs ainsi que les technologies de l'information et des communications – se sont accrus de façon spectaculaire dans l'agglomération de Montréal de 2014 à 2019. Avec 16 000 nouveaux emplois, les SPHIC sont responsables des deux tiers de tous les emplois créés sur l'île pendant cette période. Ailleurs sur le territoire, leur contribution à la création d'emplois a été soutenue, mais plus modeste.

Dans les autres secteurs géographiques, ce sont des industries différentes qui sont devenues plus proéminentes. Notamment, celle du transport a crû de manière prononcée hors de l'île de Montréal, particulièrement dans les couronnes ainsi que dans l'agglomération de Longueuil, où sa croissance a dépassé 20 % au cours de la période.

Parmi les composantes des services à la production, seul le commerce de gros est en contraction. Le segment subit une phase de désintermédiation – « l'effet Amazon » – alors que l'Internet permet aux fabricants et aux détaillants d'offrir leurs produits directement aux consommateurs. L'agglomération de Montréal a absorbé plus de 90 % des pertes d'emploi. Laval, dont c'est la première spécialisation, a enregistré une chute de 15 %. Les seuls secteurs géographiques où la croissance n'a pas été négative sont la couronne Sud et l'agglomération de Longueuil.

L'apport marquant de la fabrication et des services à la production

L'industrie de la fabrication a également joué un rôle important dans la nouvelle configuration du territoire. Après une désindustrialisation prononcée dans les années 2000 (- 3,8 % par an de 2002 à 2011), l'emploi manufacturier s'est stabilisé après 2010 (+ 0,1 % par an de 2011 à 2017), puis a connu une croissance de 2,6 % par an en 2018 et 2019. Sur le territoire, c'est hors de l'agglomération de Montréal que la fabrication s'est déployée, avec une augmentation de l'emploi de 24 % entre 2014 et 2019. Elle a été une source majeure de création d'emplois dans les deux couronnes, avec plus de 4 000 emplois au Nord et près de 5 000 au Sud. Il s'agit d'une évolution déterminante dans le développement de l'économie métropolitaine. Par le biais des exportations qu'elle génère, l'industrie de la fabrication a un impact structurant sur l'économie.

Des domaines de spécialisation plus fins émergent de ces évolutions des services à la production et de la fabrication. En effet, des segments particuliers ont accru de manière significative leur part de l'emploi total dans les différents secteurs géographiques[1].

1. Cette analyse porte exclusivement sur les secteurs produisant des biens et services échangeables (exportables), soit les services à la production et la fabrication. Elle exclut donc les services publics comme la santé et l'assistance sociale et les services à la consommation comme l'hébergement et la restauration, dont les parts de l'emploi total ont également pu croître au cours des dernières années sous l'influence de différents facteurs.

Variation estimée de l'emploi dans la fabrication et les services à la production, de 2014 à 2019[1]

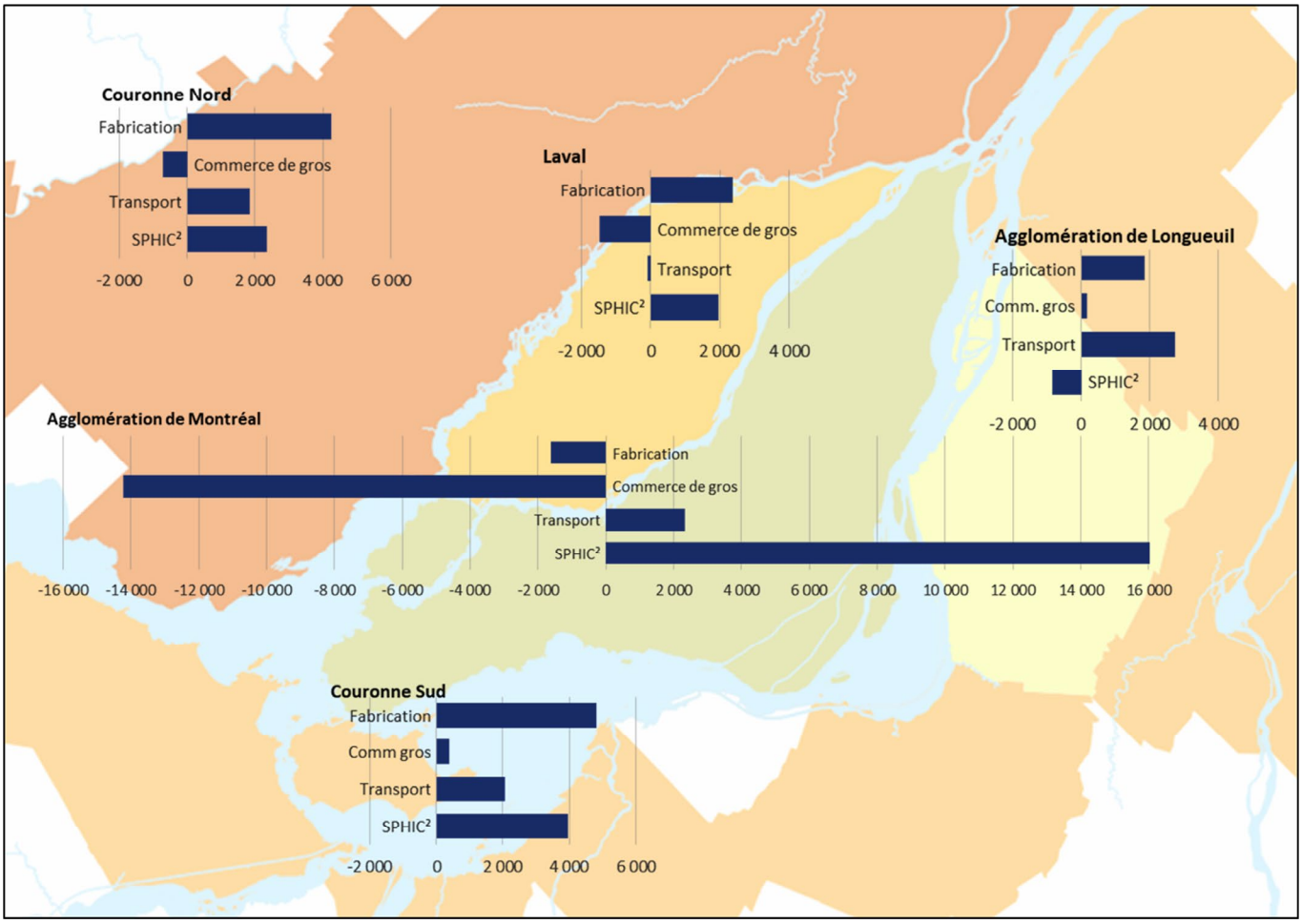

1. Estimé par le Consortium de la CMM.
2. Services privés à haute intensité de connaissance : technologies de l'information et des communications, et services financiers, professionnels et administratifs (SCIAN 51 à 56).
Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises, recensements, ENM et EPA*.
Traitement : CMM, 2020.

Des segments en forte croissance

Sur l'île de Montréal, spécialement au centre-ville et autour, le segment des services informatiques est celui qui a le plus accru sa part de l'emploi parmi ceux réunis au sein des services à la production et de la fabrication. L'information, la culture et les loisirs, ainsi que le soutien à la gestion et aux bâtiments, sont d'autres segments où la part de l'emploi s'est accrue de manière importante. Laval a vu une expansion accélérée de l'industrie agroalimentaire, des services informatiques et du soutien à la gestion et aux bâtiments. Dans l'agglomération de Longueuil, les secteurs en spécialisation croissante sont le transport et l'entreposage, l'assurance, de même que les produits électriques et électroniques. L'industrie aérospatiale s'est développée principalement dans la couronne Nord, qui a aussi vu une hausse des services informatiques et de l'industrie agroalimentaire. Dans la couronne Sud, l'entreposage et les industries du plastique et du papier sont les spécialisations qui ont augmenté de manière marquante entre 2014 et 2019.

Segments de la fabrication et des services à la production qui ont le plus augmenté leur part de l'emploi total, par secteur géographique

SECTEUR GÉOGRAPHIQUE Segments économiques	PART DE L'EMPLOI VARIATION 2014-2019 (Points de pourcentage)
Agglomération de Montréal	
Services informatiques	0,84
Information, culture et loisirs	0,70
Soutien à la gestion et aux bâtiments	0,28
Laval	
Fabrication, aliments et boissons	0,72
Soutien à la gestion et aux bâtiments	0,70
Services informatiques	0,49
Agglomération de Longueuil	
Transport et entreposage	1,25
Assurances et autre finance	1,09
Fabrication, produits électriques et électroniques	0,85
Couronne Nord	
Fabrication, produits aéronautiques	0,51
Services informatiques	0,47
Fabrication, aliments et boissons	0,29
Couronne Sud	
Fabrication, plastique	0,60
Entreposage et autre transport	0,56
Fabrication, papier	0,25

À suivre : Un centre-ville qui s'agrandit

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 6

UN CENTRE-VILLE QUI S'AGRANDIT

Le centre-ville se spécialise dans les services intensifs en connaissance, publics et privés. Ceux-ci requièrent une communication directe en personne, que favorise la densité du centre-ville. Ils comprennent les services professionnels et financiers, d'information et de culture, l'enseignement universitaire, les hôpitaux et le soutien à la gestion d'entreprises. Cœur historique de la métropole, le centre-ville a aussi la plus grande concentration d'hôtels et d'attractions touristiques et culturelles de la région métropolitaine.

Bien que la forte expansion des services intensifs en connaissance depuis 2014 ait renforcé l'économie du centre-ville, l'activité à l'intérieur de ce noyau s'est déplacée vers son pourtour immédiat, que l'on peut désigner comme la couronne centrale. De 2013 à 2019, l'emploi a diminué de 9 % dans l'arrondissement Ville-Marie[1], mais a grimpé de 10 % dans les zones adjacentes : soit la ville de Westmount et les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Outremont, Plateau Mont-Royal, Rosemont–Petite-Patrie, Sud-Ouest et Verdun.

1. Le recul de l'emploi dans l'arrondissement Ville-Marie pourrait être surestimé après 2016.

D'une part, des institutions de santé et d'enseignement ont déménagé à l'extérieur de Ville-Marie[2]. D'autre part, plusieurs entreprises de services professionnels et d'industries de l'information ont choisi de se développer dans les anciens immeubles industriels, convertis en lofts, de la couronne centrale[3]. De 2001 à 2011, celle-ci avait perdu 19 000 emplois manufacturiers. Plusieurs des espaces industriels ainsi libérés, qui ne convenaient plus aux besoins de l'industrie, ont été convertis en lofts et réutilisés sous forme de bureaux et de condominiums. De 2006 à 2019, l'emploi de bureau a augmenté de 6 000 dans Ville-Marie, mais a bondi de 24 000 dans la couronne centrale. En outre, l'industrie des loisirs, spectacles, restaurants et bars a eu tendance à se rapprocher de quartiers mixtes denses comme le Plateau Mont-Royal.

EMPLOI[1] SELON LE LIEU DE TRAVAIL

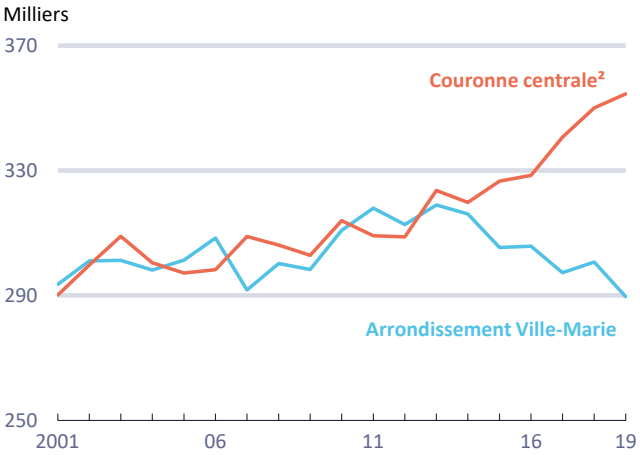

1. Estimé par le Consortium de la CMM sauf en 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.
2. Ville de Westmount et arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Outremont, Plateau Mont-Royal, Rosemont–Petite-Patrie, Sud-Ouest et Verdun.
Source : Statistique Canada (Registre des entreprises, recensements, ENM et EPA).
Traitement : CMM, 2021.

EMPLOI[1] DE BUREAU[2] SELON LE LIEU DE TRAVAIL

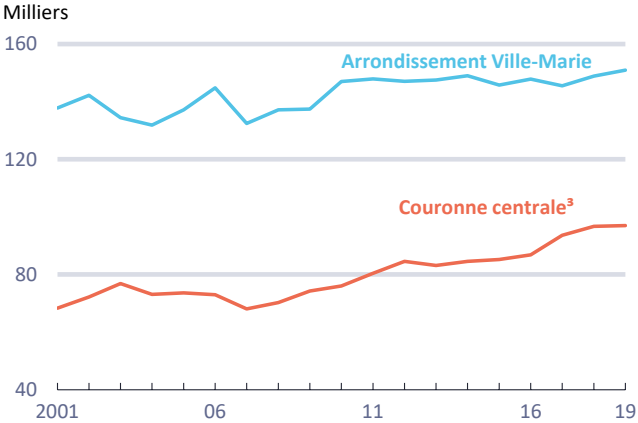

1. Estimé par le Consortium de la CMM sauf en 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.
2. Information et services financiers, professionnels et administratifs (SCIAN 51 à 56).
3. Ville de Westmount et arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Outremont, Plateau Mont-Royal, Rosemont–Petite-Patrie, Sud-Ouest et Verdun.
Source : Statistique Canada (Registre des entreprises, recensements, ENM et EPA).
Traitement : CMM, 2021.

Un centre-ville plus diversifié

Alors que le noyau de densité de la région métropolitaine s'est étendu au cours des dernières années, le centre-ville a développé une plus grande mixité d'activités économiques. La construction résidentielle soutenue a fait en sorte que la spécialisation du territoire dans les activités de production a légèrement diminué. La part du non-résidentiel dans les valeurs foncières imposables a baissé de 4,9 points de pourcentage dans l'arrondissement Ville-Marie de 2007 à 2020, alors qu'elle augmentait de 7,3 points dans la couronne centrale et de 4,2 points dans l'agglomération de Montréal.

2. Les hôpitaux Royal Victoria, Hôpital général, Hôpital général pour enfants et Hôpital Shriners pour enfants se sont installés au site Glen du CUSM.
3. Tendance décrite dans les bulletins de CBRE, *Aperçu du marché, Montréal, Bureaux*, dont celui du 2e trimestre 2015.

PART DU NON-RÉSIDENTIEL DANS LES VALEURS FONCIÈRES IMPOSABLES

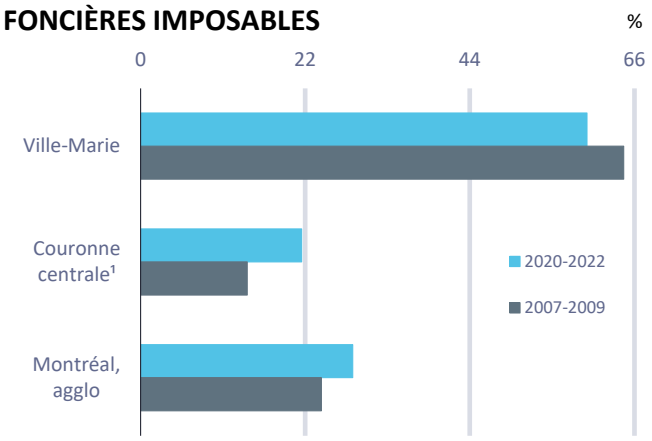

1. Ville de Westmount et arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Outremont, Plateau Mont-Royal, Rosemont–Petite-Patrie, Sud-Ouest et Verdun.
Source : Ville de Montréal, Rôles triennaux d'évaluation foncière 2020-2022 et 2007-2009.
Traitement : CMM, 2020.

TAUX D'INOCCUPATION DES BUREAUX AU CENTRE-VILLE

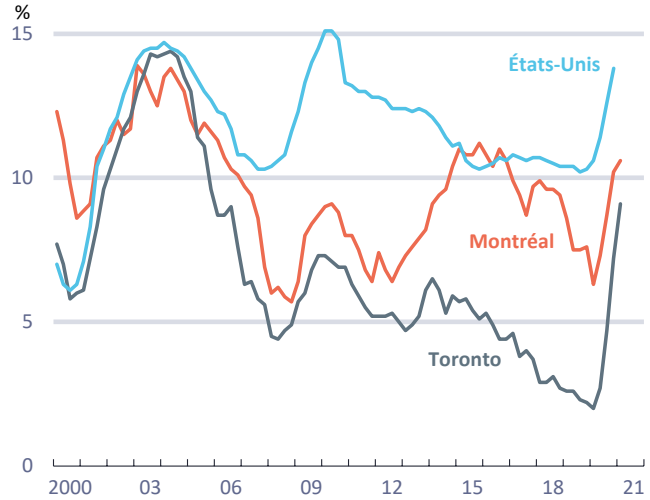

Source : CBRE.
Traitement : CMM, 2021.

Les impacts de la pandémie

À cause de la forte concentration d'activités économiques, le centre-ville a été le quartier le plus affecté par la pandémie. Les tours de bureaux se sont vidées, mais la plupart des activités qui s'y déroulaient se sont poursuivies grâce au télétravail, ce qui a amorti le choc sur le marché immobilier. Selon CBRE, le taux d'inoccupation des bureaux au centre-ville a grimpé de 4,3 points de pourcentage en un an pour atteindre 10,6 % au premier trimestre 2021. Le marché des bureaux semble avoir repris de la vigueur au premier trimestre, alors qu'on observait un plafonnement du taux d'inoccupation, une absorption négative qui s'amoindrit et même une absorption nette positive pour les bureaux de qualité élevée (catégorie A) ainsi qu'un ralentissement de la sous-location[4]. La hausse a été un peu moins prononcée en banlieue (+ 3,0 points de pourcentage) et dans la couronne centrale (+ 1,8 point de pourcentage).

La chute du tourisme a fait dégringoler le taux d'occupation dans les hôtels de l'île de Montréal, qui est passé de 74,1 % les 12 mois précédant le début de la pandémie (mars 2019-février 2020) à 14 % les 12 mois suivants (mars 2020-février 2021). Les commerces, qui dépendent des travailleurs de bureaux et des touristes, ont périclité. Selon une enquête conjointe d'Altus et de Montréal centre-ville, plus du quart d'entre eux ont été inactifs au début du confinement. Le taux de commerces inactifs a bondi à 34 % au premier trimestre 2021 : il variait de 24 % dans les magasins de la rue Sainte-Catherine à 45 % dans ceux des tours de bureaux[5].

4. CBRE, *Aperçu du marché : Montréal – Bureaux*, T1 2021.
5. Montréal centre-ville et Institut de développement urbain du Québec, *État du centre-ville de Montréal*. 3e édition, 2021.

TAUX D'OCCUPATION DES HÔTELS DANS LE VIEUX MONTRÉAL

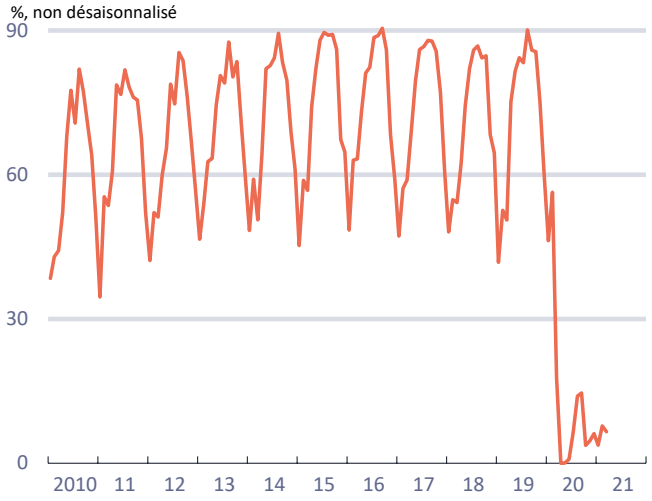

Source : Regroupement des hôteliers du Vieux-Montréal.
Traitement : CMM, 2021.

TAUX D'INOCCUPATION DES LOGEMENTS LOCATIFS

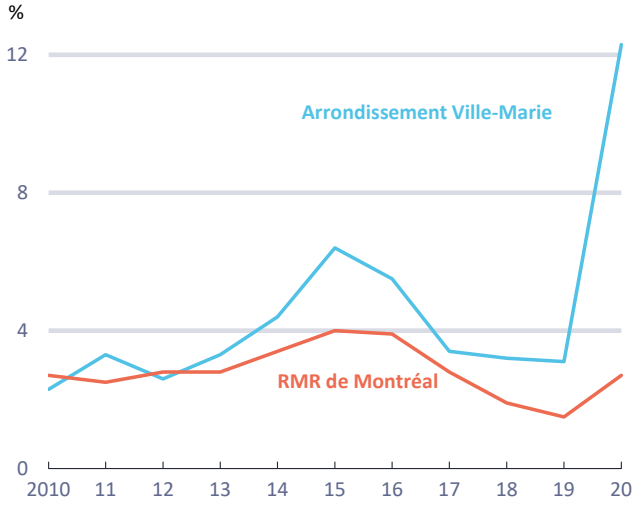

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Enquête sur les logements locatifs*.
Traitement : CMM, 2021.

Le taux d'inoccupation des logements locatifs dans l'arrondissement Ville-Marie a quadruplé, passant de 3,1 % en octobre 2019 à 12,3 % en octobre 2020. L'absence des étudiants et la baisse de l'immigration ont réduit la demande, alors qu'une reprise de la construction locative et l'arrivée sur le marché de logements Airbnb gonflaient l'offre. On s'attend à ce que le taux d'inoccupation reprenne sa tendance à long terme avec le retour à la normale. Dans l'ensemble de la région métropolitaine, le taux d'inoccupation a augmenté légèrement, à 2,7 %, se maintenant sous le niveau d'équilibre (3,0 %).

La déconcentration du centre-ville a pu avoir atténué le choc de la pandémie dans le noyau économique. Une part un peu plus élevée d'activités résidentielles dans le centre-ville permet de maintenir un minimum d'activités pendant le confinement. Par ailleurs, des bureaux vides ont un moins grand impact sur la vie des quartiers adjacents grâce à leur plus grande mixité d'activités. La stabilité de l'occupation des bureaux en couronne centrale suggère même un effet bénéfique sur les entreprises. Il est possible que la pandémie accélère la mixité qui est en croissance depuis quelques années au sein du noyau économique, augmentant à la fois la part des activités résidentielles dans le centre-ville et celle des activités non résidentielles dans sa couronne immédiate.

À quoi peut-on s'attendre dans l'après-pandémie?

Il est difficile de prédire exactement dans quelle mesure les activités de bureau reviendront au centre-ville. Dans les enquêtes faites auprès des travailleurs touchés par le télétravail, la plupart affirment l'apprécier. Un survol récent de la littérature académique[6] laisse à penser qu'ils pourraient travailler trois jours par semaine au bureau, comparé à quatre jours avant la pandémie. La demande de bureaux au centre-ville pourrait ainsi diminuer de 10 à 20 %. Cet ajustement est comparable à celui suscité par l'adoption récente des aires ouvertes[7], qui a fait passer l'empreinte moyenne par employé de 200-250 pi² à 160-200 pi².

Le travail au bureau ne disparaîtra pas. Le travail à domicile comporte des avantages, mais également des inconvénients. Les technologies numériques permettant le télétravail ne peuvent remplacer les interactions en personne : la transmission d'idées, la formation de nouveaux employés, la compréhension mutuelle à mi-mot et l'esprit d'équipe se produisent plus facilement quand des collègues se côtoient physiquement.

À suivre : Le boom de l'immobilier industriel

6. Richard Shearmur, *L'avenir du centre-ville de Montréal. Impact immédiat de la COVID et perspectives post-COVID*, 2020.
7. CBRE, *Aperçu du marché : Montréal – Bureaux*, T1 2017.

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 7

LE BOOM DE L'IMMOBILIER INDUSTRIEL

Si la demande de bureaux a subi de sévères perturbations depuis le début de la pandémie, la demande de locaux industriels, elle, s'est accélérée. Cette évolution s'inscrit dans une tendance de fond. Après une décennie de désindustrialisation pendant laquelle l'absorption annuelle d'espaces industriels a été nulle en moyenne, celle-ci est remontée à 2,4 M pi² de 2011 à 2017 et a bondi à 8,9 M pi² et 4,2 M pi² en 2018 et 2019[1]. C'est l'entreposage pour de grands détaillants qui représente le gros de la demande industrielle[2].

En 2020, le confinement dû à la COVID-19 a fait chuter l'activité économique temporairement, mais a stimulé le commerce en ligne. Cette industrie a accru sa location d'espaces et certains occupants ont augmenté leur surface d'entreposage pour faire face à de possibles perturbations des chaînes d'approvisionnement. L'absorption annuelle d'espaces industriels a atteint 2,4 M pi² en 2020.

1. Selon les données de la société de courtage CBRE.
2. CBRE, *Aperçu du marché, Montréal industriel,* 4e trimestre 2018.

Déséquilibre grandissant entre l'offre et la demande

L'offre de locaux industriels n'a pas suivi la demande. Hormis une pointe temporaire en 2015, la livraison de nouvelles superficies s'est élevée en moyenne à 1 M pi² annuellement depuis 2011. Par conséquent, le taux d'inoccupation a fondu. Du plus élevé au Canada avec 10,4 % en 2010, résultat de la désindustrialisation, le taux d'inoccupation est passé à un creux record de 1,4 % au deuxième trimestre 2021. Montréal a aujourd'hui rejoint les rangs des grandes villes canadiennes où les locaux industriels sont rares, dont Toronto (1,2 %) et Vancouver (1,1 %).

Sous l'effet de cette demande, le stock de locaux de plus de 50 000 pi² compte aujourd'hui pour moins de 10 % de la superficie disponible. Ceux d'une hauteur sous plafond de 18 à 26 pi, privilégiés par les grands détaillants, sont de plus en plus rares. La faible disponibilité d'espaces est généralisée sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle est plus marquée hors de l'agglomération de Montréal, le taux d'inoccupation industrielle atteignant moins de 2 % à Laval, Longueuil et sur la couronne Nord au premier trimestre de 2021.

ABSORPTION ET LIVRAISONS D'ESPACE INDUSTRIEL, GRAND MONTRÉAL

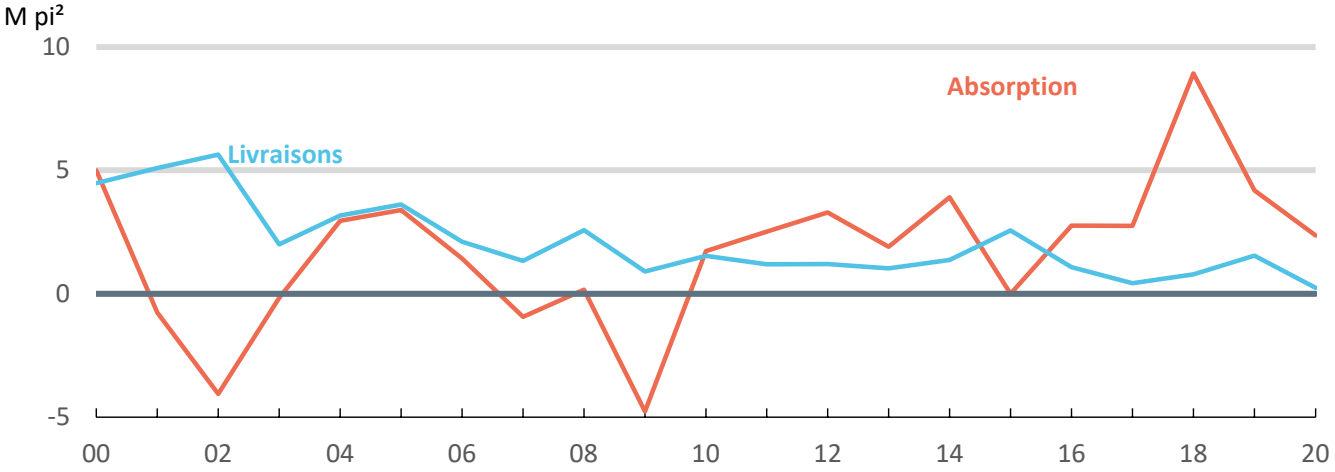

Source : CBRE.
Traitement : CMM, 2021.

TAUX D'INOCCUPATION INDUSTRIELLE

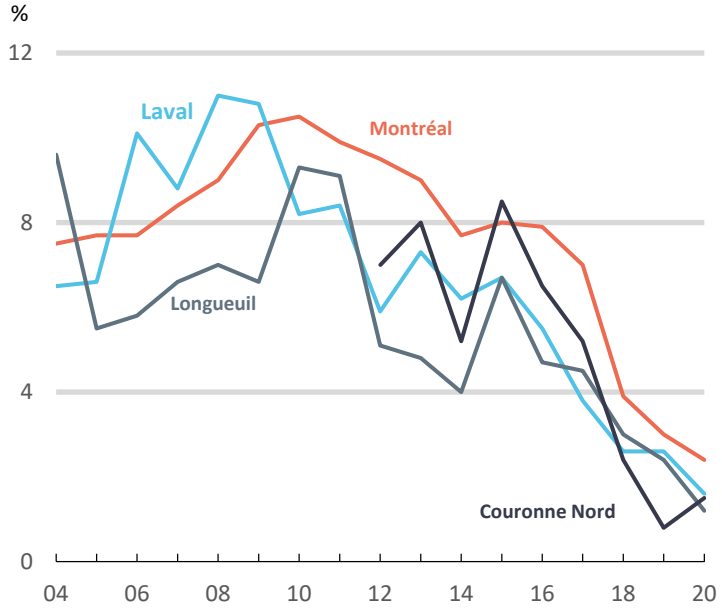

Source : CBRE.
Traitement : CMM, 2021.

TAUX D'INOCCUPATION INDUSTRIELLE

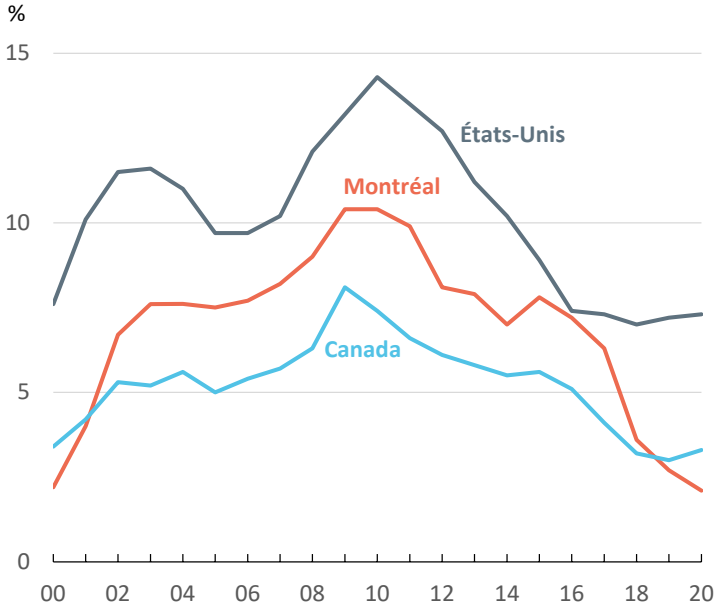

Source : CBRE.
Traitement : CMM, 2021.

Conséquence de cette tension sur le marché des bâtiments industriels, les prix et les loyers, longtemps stables, ont recommencé à croître dès 2018. Entre le quatrième trimestre de 2017 et le deuxième trimestre de 2021, les prix demandés ont grimpé de 119 % et les loyers nets demandés de 46 %.

ESPACE DISPONIBLE SELON LA HAUTEUR LIBRE DANS LE GRAND MONTRÉAL

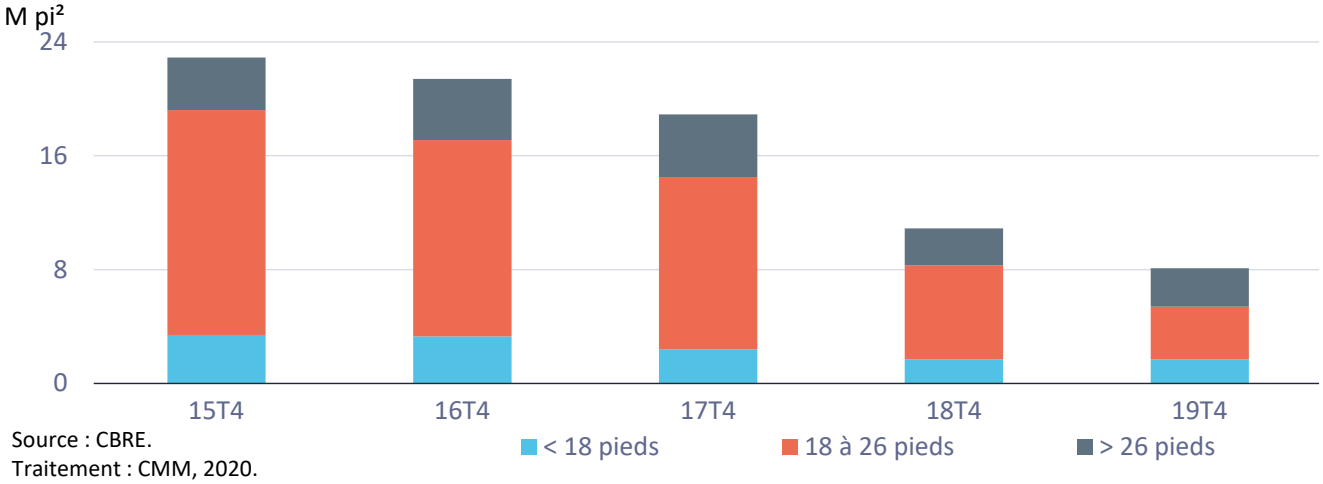

Source : CBRE.
Traitement : CMM, 2020.

À suivre : Une emprise économique grandissante sur le territoire

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 8

Une emprise économique grandissante sur le territoire

L'occupation industrielle du territoire métropolitain s'est accrue au cours des dernières années, sous l'impact d'une croissance économique soutenue et des besoins. Les entreprises du secteur du transport et de l'entreposage, notamment, prisent les bâtiments de grande superficie. En moyenne, entre 2012 et 2019, 115 ha d'espaces, représentant environ 250 terrains de football, ont été utilisés pour y construire de nouveaux établissements.

Il faut s'attendre à ce que la demande immobilière continue d'exercer une pression sur l'espace industriel, quelle que soit la force de l'économie au sortir de la crise. Le commerce en ligne est en pleine croissance et les manufacturiers, grossistes et détaillants souhaitent entreposer leurs produits et matériaux le plus près possible des lieux de fabrication et de consommation[1]. Une étude publiée juste avant la pandémie prévoyait que les ventes de produits physiques nécessitant de la manutention, de l'expertise logistique et de la livraison seraient multipliées par sept d'ici 2033. Répondre à cette croissance requerra de nouveaux espaces et des infrastructures logistiques considérables, dont au moins six centres de distribution de 350 000 pi^2 chacun[2].

1. Ibrahim Bayaan, *Pandemic May Bring Lasting Shifts in Industrial Sector, Viewpoint U.S. Industrial, CBRE Econometric Advisors,* juin 2020.
2. CEFRIO, *Corridors logistiques du commerce électronique de Montréal,* 2019.

PART DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE DANS LES VENTES AU DÉTAIL AU CANADA

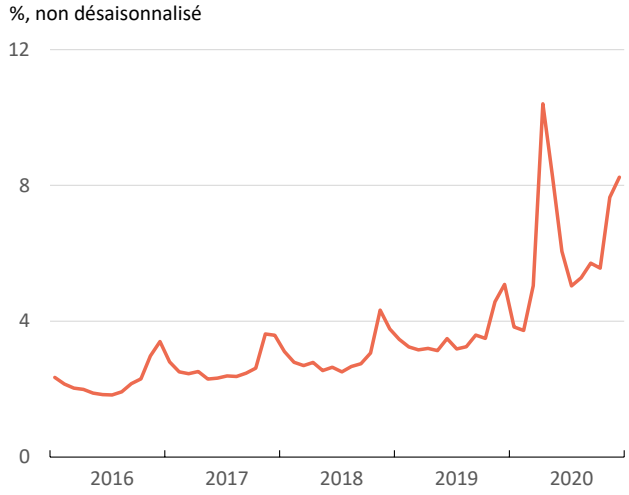

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le commerce de détail.*
Traitement : CMM, 2021.

Des espaces industriels appelés à évoluer

Outre le secteur de la distribution, d'autres industries comme les technologies propres, la mobilité durable, l'agroalimentaire et les centres de données exigent des espaces de grande dimension.

En revanche, l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle par le commerce de détail pourrait réduire à plus long terme le nombre de grands centres de distribution. La commande prédictive basée sur le comportement des consommateurs déplacera les stocks avant même qu'ils ne soient commandés, accélérant ainsi la chaîne d'approvisionnement, à moindre risque et à moindre coût. Des hubs plus grands, mais moins nombreux pourront ainsi alimenter des entrepôts plus petits, qui approvisionneront des points de distribution de dernier kilomètre.

Dans ce contexte, il pourrait être possible de satisfaire la demande d'espace pour de petits entrepôts par la reconversion d'immeubles commerciaux. Il existe en outre des espaces sous-utilisés ou occupés par des installations vétustes, notamment dans des parcs industriels de première génération, qui présentent un potentiel de reconversion. Cette tendance est déjà observée aux États-Unis, où 13,8 M pi² d'espaces de vente au détail (essentiellement des centres commerciaux non performants) ont été convertis en espaces industriels entre 2017 et la mi-2020. La taille et l'emplacement des installations de distribution sont ainsi des paramètres d'un modèle appelé à changer.

TERRITOIRE DE LA CMM	SUPERFICIE (HA)[1]
Espaces industriels vacants disponibles	3 895
Espaces sans contrainte	1 207
Espaces avec contraintes techniques	1 605
Espaces avec contraintes de tenure	869
Espaces avec contraintes d'insertion	791

[1] Un même espace peut être affecté par plus d'un type de contrainte.

Selon le plus récent inventaire réalisé par la CMM, près de 4 000 ha de terrains à vocation industrielle sont encore disponibles sur le territoire métropolitain, dont environ 1 200 sont sans contrainte. En levant certaines contraintes, il serait possible d'utiliser une superficie encore plus vaste au cours des prochaines années.

D'après les tendances passées, la superficie totale disponible sera ainsi suffisante pour accueillir de nombreux projets d'investissement à l'intérieur du périmètre métropolitain, notamment des projets majeurs nécessitant des terrains de grande superficie (minimum de 10 ha). Cependant, leur disponibilité nécessite une intervention visant à lever différentes contraintes.

Ce constat met en relief l'importance d'optimiser l'utilisation des espaces à vocation industrielle disponibles et de planifier leur occupation de façon stratégique, en tenant compte des besoins métropolitains, des caractéristiques locales et des opportunités de reconversion.

Espaces industriels vacants disponibles, 2019

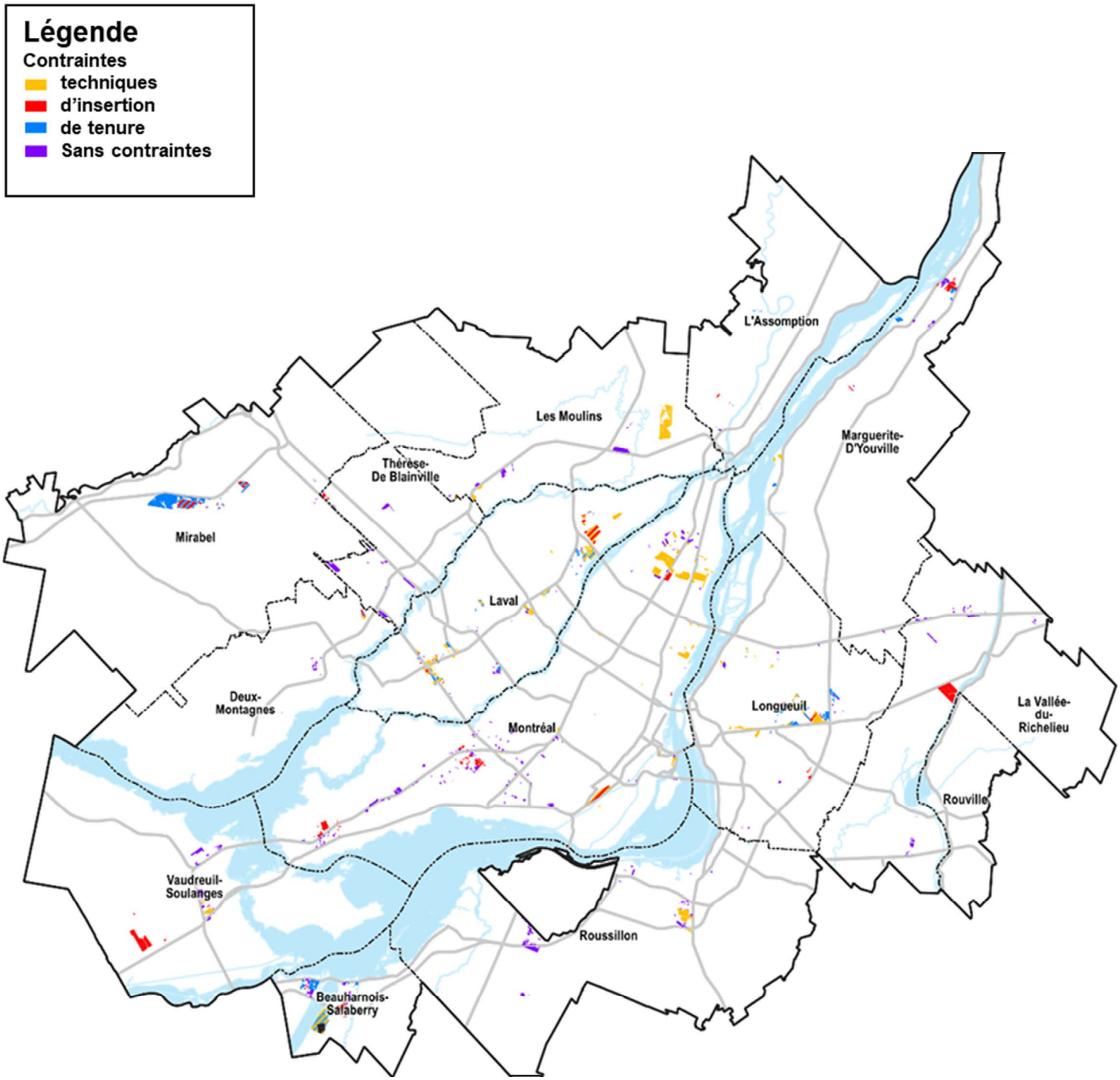

Source : CMM, Portrait 2019 des espaces industriels vacants sur le territoire du Grand Montréal.

À suivre : Des flux logistiques en croissance

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 9

DES FLUX LOGISTIQUES EN CROISSANCE

Par ses infrastructures portuaires et aéroportuaires, sa concentration d'activités industrielles et son bassin de consommateurs, la région métropolitaine se positionne comme la principale plaque tournante des activités logistiques au Québec. Elle est également une zone de transit de marchandises importante au Canada et dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Aussi, la croissance des activités de transport et d'entreposage, conjuguée à la reconfiguration industrielle du territoire métropolitain, a entraîné une augmentation des déplacements de marchandises au cours des dernières années. Le commerce électronique, phénomène que la pandémie a accéléré, y a aussi contribué.

Cette évolution, combinée à l'augmentation du parc de véhicules en circulation (6,9 % de 2014 à 2019, pour un total de 1 984 000 véhicules de promenade), a un impact important sur la congestion routière, les émissions de gaz à effet de serre (GES), la compétitivité des entreprises et la qualité de vie. De nombreux axes routiers ont vu une croissance continue du nombre de passages de véhicules et de la congestion au cours des dernières années. Certains d'entre eux enregistraient en 2019 un débit journalier moyen annuel de plus de 100 000 véhicules.

Débit journalier moyen annuel, 2019

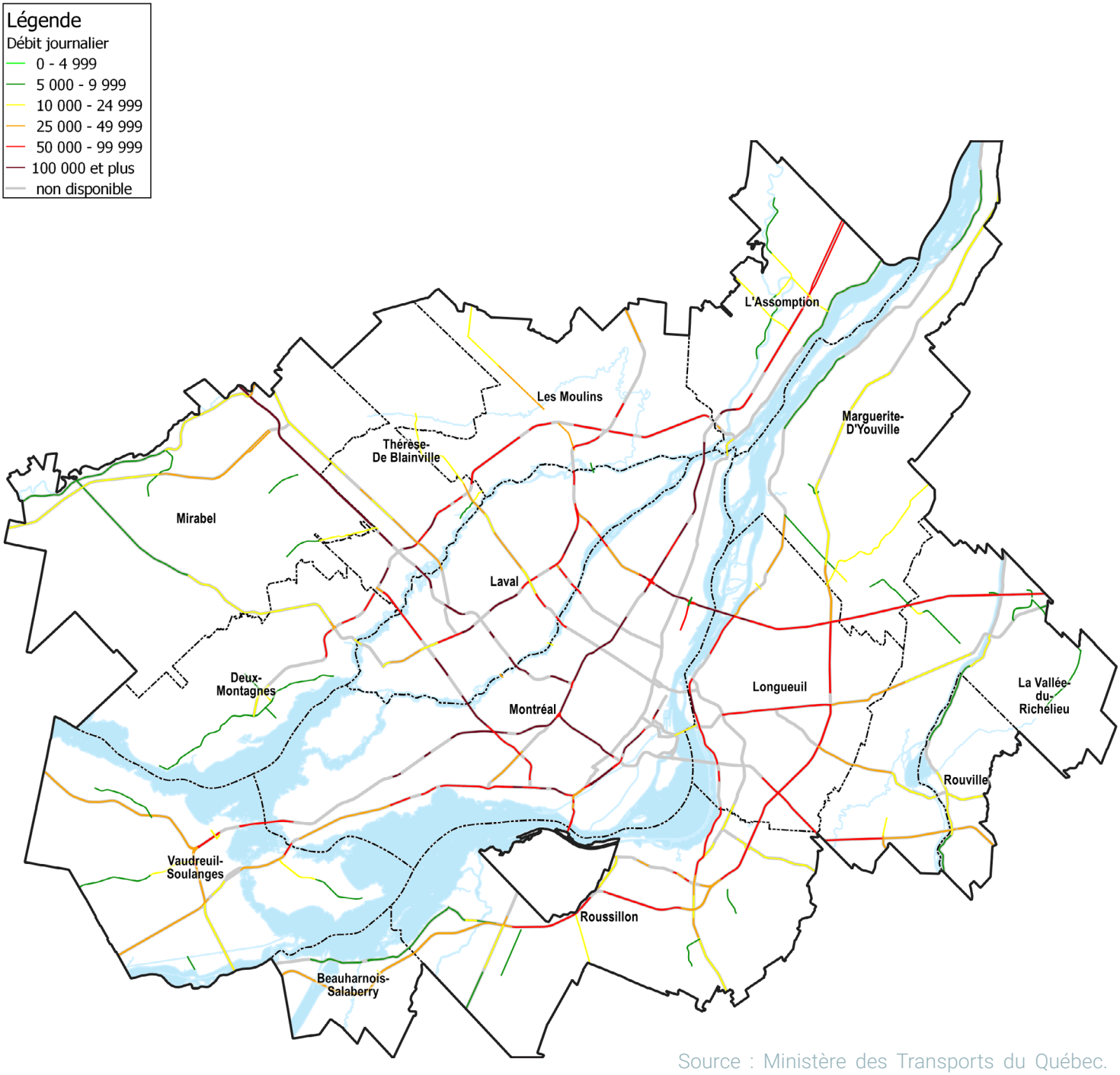

Source : Ministère des Transports du Québec.

Les impacts et défis du transport routier

Le navettage est le principal responsable de la congestion routière. Selon les données du *2019 INRIX Traffic Scorecard*, qui mesure la congestion dans les grandes régions métropolitaines mondiales, le Grand Montréal se classe au 7e rang des régions métropolitaines nord-américaines où les automobilistes perdent le plus de temps dans la congestion routière en heure de pointe les jours de semaine (117 h annuellement). Les automobilistes assument la grande majorité des coûts de la congestion, estimés à 4,2 G$ en 2018[1]. Les GES découlant de la congestion, qui étaient estimés à 300 000 tonnes d'équivalent CO_2 dans le Grand Montréal en 2008, dépassaient vraisemblablement les 600 000 tonnes en 2019.

Si le navettage est la principale source de congestion, le transport de marchandises pose aussi un défi pour la fluidité des axes de circulation. Une proportion importante, pouvant aller jusqu'à 25-30 % des déplacements sur certains axes, est attribuée au transport de marchandises (d'après des données compilées à différents moments de la période 2014-2019 sur divers tronçons).

En contribuant à augmenter la congestion de plusieurs axes routiers, la hausse du camionnage a pour effet d'accroître les émissions de GES de la métropole. Selon les estimations de la CMM, les camions (lourds et légers) d'utilisation commerciale ont émis 3,6 Mt d'équivalent CO_2 en 2019 sur le territoire métropolitain, ce qui représente 32 % de toutes les émissions du transport routier. Un achalandage accru peut aussi réduire l'avantage acquis par les entreprises de transport et d'entreposage en s'établissant près de ces axes.

Par conséquent, les choix de lieux d'implantation d'entreprises générant des déplacements de marchandises revêtent une importance cruciale, tant dans une perspective environnementale qu'économique. De même, l'utilisation de transports intermodaux (notamment le train et le bateau) peut permettre de maîtriser ou même de réduire les émissions de GES tout en préservant la compétitivité de la plaque tournante logistique métropolitaine.

[1] Conseillers ADEC inc., *Les coûts socioéconomiques de la congestion routière à Ville de Laval et dans la Couronne Nord*, Rapport réalisé pour le compte de la Ville de Laval, 2018.

Pourcentage de camions, 2014-2019

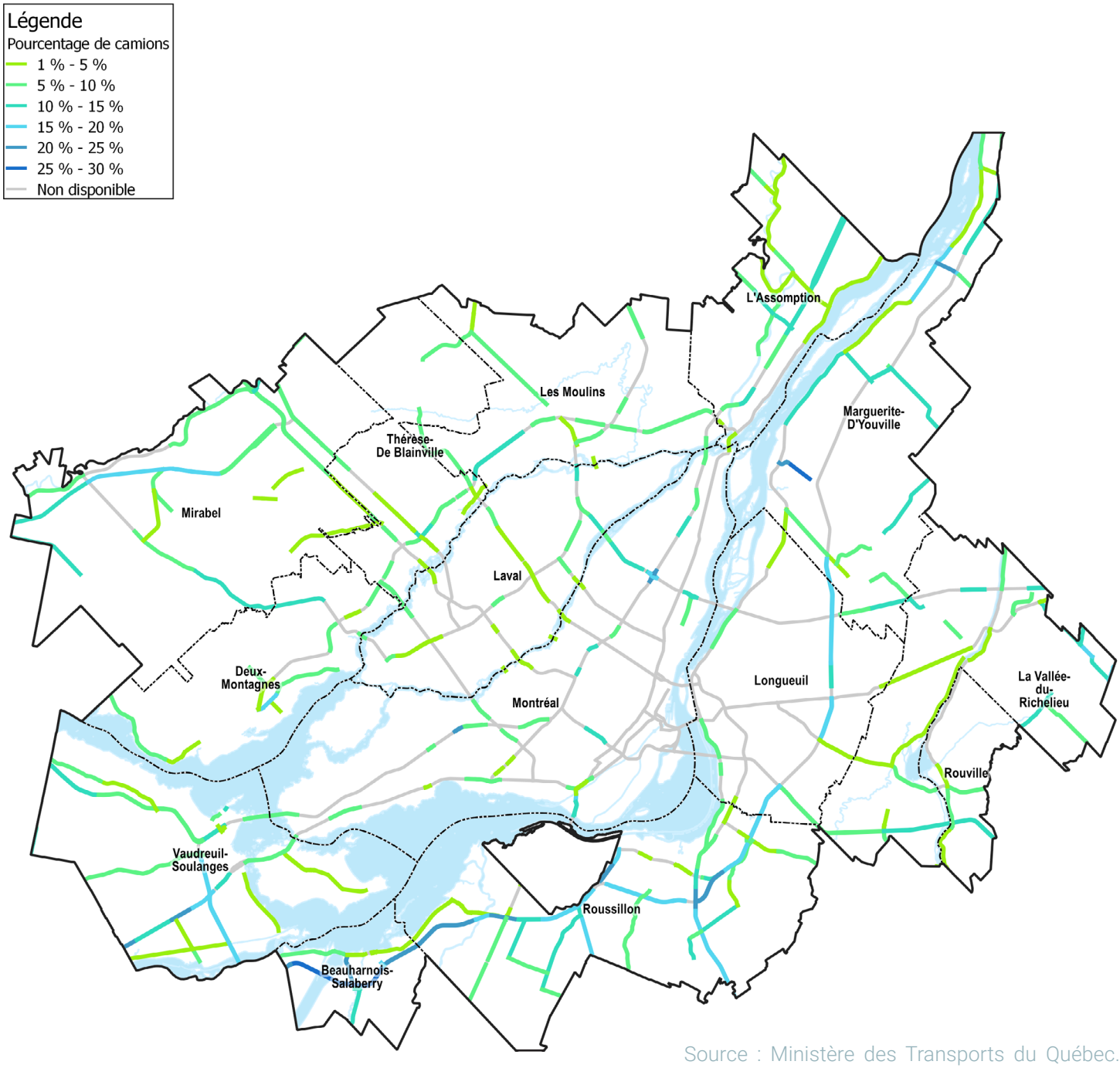

Source : Ministère des Transports du Québec.

À suivre : L'évolution encourageante des émissions de GES des entreprises

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 10

UNE ÉVOLUTION ENCOURAGEANTE DES ÉMISSIONS DE GES DES ENTREPRISES

Les entreprises du Grand Montréal émettaient environ 15,9 millions de tonnes de GES en 2019. Ceci représente environ 57 % des émissions totales sur le territoire métropolitain, les 43 % restant provenant de la consommation des ménages (essentiellement le transport automobile et le chauffage) et des déchets[1].

GES[1] ÉMIS PAR LES ENTREPRISES DANS LE GRAND MONTRÉAL PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ DU GIEC (HORS DÉCHETS)

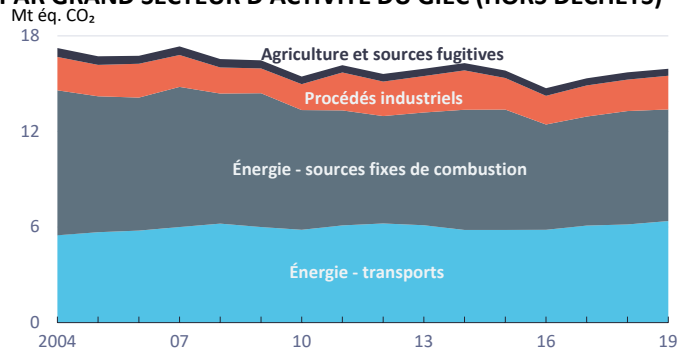

1. Émissions de GES du Québec réparties régionalement selon celles des grands émetteurs (PDGES et IQEA), l'emploi par isecteur économique, la population, le bétail, la superficie des terres cultivées et le nombre de véhicules en circulation.
Sources : Environnement et Changement climatique Canada, *Rapport d'inventaire national 1990–2019 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada* et PDGES; Statistique Canada, recensements de la population et de l'agriculture, ENM; Environnement et Lutte contre les changements climatiques Québec, IQEA; SAAQ.
Traitement : CMM, 2021.

1. Les émissions de GES métropolitaines présentées ici ont été estimées en distribuant régionalement les émissions québécoises avec des variables de répartition. Celles du Grand Montréal ont été estimées à partir des inventaires provinciaux officiels qu'Environnement et Changement climatique Canada calcule selon les lignes directrices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les émissions sont regroupées selon cinq secteurs d'activité : énergie (combustion stationnaire, transport et sources fugitives), procédés industriels et utilisation des produits, déchets, agriculture et affectation des terres. Les émissions du Québec ont été réparties régionalement selon les émissions des grands émetteurs (PDGES et IQEA), l'emploi par industrie, la population, la superficie des terres cultivées, le nombre d'animaux et de véhicules en circulation. Les émissions du Grand Montréal, qui figurent dans les comparaisons intermétropolitaines et les GES par industrie, ont également été estimées à partir du compte de GES que Statistique Canada compile selon les lignes directrices du système de comptabilité économique et environnemental des Nations Unies. Les émissions sont publiées pour 111 industries en plus de deux catégories pour les ménages. Les GES sont désagrégés régionalement avec l'emploi sectoriel. Des différences existent entre les deux sources de données. À l'inverse des inventaires officiels, le compte de GES de Statistique Canada inclut les émissions provenant de la biomasse et des carburants des transporteurs aériens intérieurs à l'étranger, mais exclut celles provenant des gaz fluorés synthétiques, des déchets solides et des carburants des transporteurs aériens étrangers au Canada.

Les plus faibles émissions parmi les grandes métropoles canadiennes

Les entreprises de la région métropolitaine émettent un peu moins de GES par emploi[2] que celles des autres grandes métropoles canadiennes, soit 25 % de moins qu'à Vancouver et 10 % de moins qu'à Toronto, mais un peu plus qu'à Québec (4 %) et à Ottawa (18 %). Naturellement, les émissions de GES industrielles du Grand Montréal sont beaucoup plus faibles que celles de régions métropolitaines dont la principale source d'énergie provient des hydrocarbures.

ÉMISSIONS DE GES[1] DES ENTREPRISES PAR EMPLOI PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE EN 2018

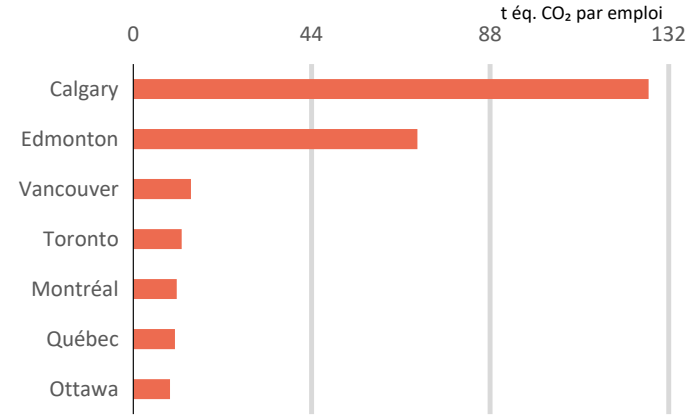

1. GES provinciales calculées par Statistique Canada et réparties régionalement par la CMM selon l'emploi par secteur économique.
Source : Statistique Canada, *Compte physique de flux des émissions de gaz à effet de serre* (tableau 38-10-0097-01), recensement de 2016 et *Enquête sur la population active*.
Traitement : CMM, 2021.

Une croissance économique marquée par des gains d'efficacité

Grâce aux innovations en matière de produits et de processus, l'efficacité des ressources augmente : moins de GES sont émis pour le même niveau d'emploi ou de production. La quantité de GES émis par emploi a diminué de 13 % entre 2009 et 2018 dans le Grand Montréal, une performance similaire à celle de Vancouver (-13 %) mais légèrement inférieure à celles de Québec (-14 %) et de Toronto (-15 %). La contraction des GES par emploi est nettement plus faible dans les autres régions métropolitaines canadiennes.

VARIATION DES ÉMISSIONS DE GES[1] DES ENTREPRISES PAR EMPLOI PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE DE 2009 À 2018

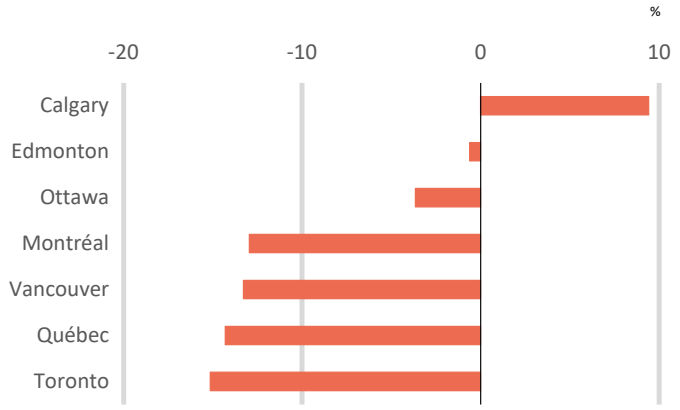

1. GES provinciales calculées par Statistique Canada et réparties régionalement par la CMM selon l'emploi par secteur économique.
Source : Statistique Canada, *Compte physique de flux des émissions de gaz à effet de serre* (tableau 38-10-0097-01), recensements de 2016 et 2006, ENM de 2011 et *Enquête sur la population active.*
Traitement : CMM, 2021.

2. Un indicateur général courant de l'intensité des GES à l'échelle locale, similaire aux émissions de GES par $ de PIB, qui est davantage utilisé à l'échelle des pays et des provinces.

Ces gains d'efficacité ont contribué à réduire les émissions totales de GES, et ce, malgré la forte croissance économique des dernières années qui exerce des pressions à la hausse sur les émissions. Les émissions de GES industrielles ont diminué de 8 % entre 2004 et 2019 dans le Grand Montréal, alors que l'économie était en croissance réelle de 32 %. Comme la croissance économique et les besoins en chauffage varient d'une année à l'autre, les émissions sont volatiles à court terme. Ces dernières années, elles ont chuté de 10 % de 2014 à 2016, mais ont remonté de 8 % de 2016 à 2019.

Cette évolution montre qu'il est possible de réduire les émissions de GES industrielles par le biais d'innovations technologiques et de choix collectifs. L'enjeu de la transition énergétique demeure entier cependant : il faudra redoubler d'efforts pour améliorer le bilan carbone de l'économie métropolitaine et lui permettre de suivre une trajectoire durable.

GES[1] ÉMIS PAR LES ENTREPRISES DANS LE GRAND MONTRÉAL ET PIB RÉEL DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

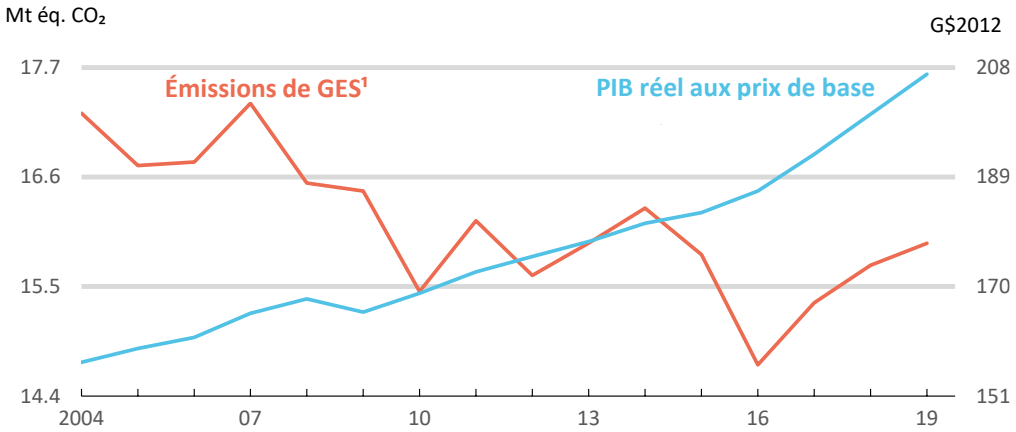

1. Émissions de GES du Québec réparties régionalement selon celles des grands émetteurs, l'emploi par secteur économique, la population, le bétail, la superficie des terres cultivées et le nombre de véhicules en circulation.
Sources : Environnement et Changement climatique Canada, *Rapport d'inventaire national 1990–2019 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada* et PDGES; Statistique Canada, recensements de la population et de l'agriculture, ENM; Environnement et Lutte contre les changements climatiques Québec, IQEA; SAAQ; Conference Board du Canada.
Traitement : CMM, 2021.

QUELS SECTEURS ÉCONOMIQUES ÉMETTENT DES GES ?

Les secteurs économiques qui émettent le plus de GES dans le Grand Montréal sont le transport, surtout le camionnage, l'immobilier, quelques industries manufacturières, dont celles des métaux (sidérurgie), du pétrole, des produits chimiques, du ciment et des aliments, le commerce de gros et de détail.

Certains secteurs émettent plus de GES à cause de leur taille, comme le commerce de détail, alors que d'autres utilisent des procédés plus intensifs en GES. Ainsi, la sidérurgie et les industries du pétrole, des produits chimiques de base et du ciment émettent toutes plus de 100 tonnes de GES par emploi annuellement.

ÉMISSIONS DE GES[1] DES ENTREPRISES PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE DANS LE GRAND MONTRÉAL

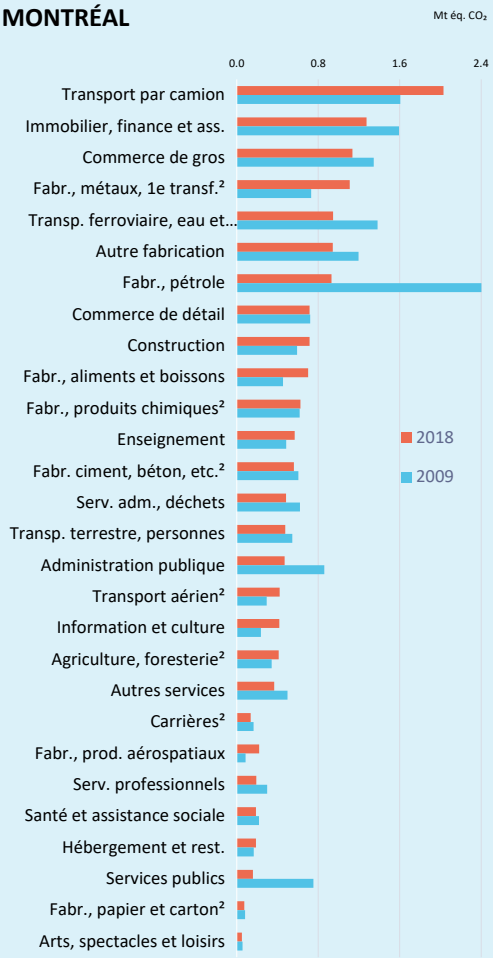

1. GES provinciales calculées par Statistique Canada et réparties régionalement par la CMM selon l'emploi par secteur économique.
2. Émissions ajustées avec l'inventaire officiel et les déclarations des entreprises.
Source : Statistique Canada, *Compte physique de flux des émissions de gaz à effet de serre* (tableau 38-10-0097-01), recensements, ENM de 2011.
Traitement : CMM, 2021.

Plusieurs secteurs ont contribué à la réduction des émissions entre 2009 et 2018. Celui du raffinage du pétrole a réduit ses émissions de plus de 60 %, notamment en raison de la fermeture de la raffinerie Shell à Montréal-Est qui a retranché environ 1,3 Mt de GES en 2010*. La baisse a dépassé 30 % dans l'administration publique et les services professionnels.

Cependant, malgré la tendance générale à la réduction des GES, quelques secteurs ont augmenté leurs émissions: la hausse depuis 2009 a dépassé 25 % dans certaines industries manufacturières (produits aérospatiaux, aliments et boissons, première transformation des métaux), les industries de l'information, le transport aérien et le camionnage. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts en innovation visant la transformation énergétique de ces secteurs.

* Il s'agit moins d'une baisse des GES que d'un déplacement hors du Grand Montréal. Comme la consommation de produits pétroliers n'a pas diminué, les émissions de GES ont été déplacées dans des raffineries hors Québec.

À suivre : Des tensions sur le marché du travail qui perdureront

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 11

Des tensions sur le marché du travail qui perdureront

La forte demande, conjuguée au vieillissement de la population active, a contribué à une raréfaction de la main-d'oeuvre. Le taux de postes vacants[1] dans le Grand Montréal est passé de 1,8 % au T1 2015 à 4,1 % au T1 2021. Cette rareté s'est accentuée dans l'ensemble du pays et dans ses plus grandes régions métropolitaines, mais plus particulièrement dans celles du Québec, où la main-d'œuvre vieillit plus rapidement.

TAUX DE POSTES VACANTS AU PREMIER TRIMESTRE, 2015-2021

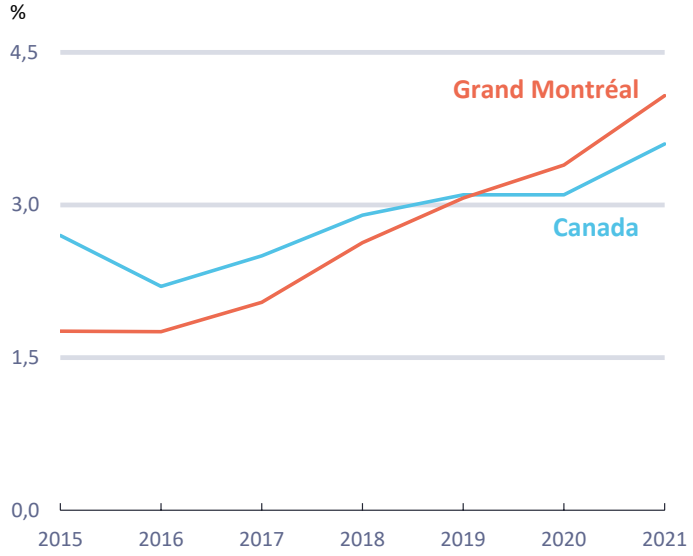

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*.
Traitement : CMM, 2021.

Une fois la pandémie passée, le vieillissement de la population continuera à resserrer le marché du travail. Selon une projection de la population active de Statistique Canada, le taux d'activité dans la région métropolitaine de Montréal pourrait passer de 67,6 % en 2017 à 65,3 % en 2036, un recul de 2,3 points de pourcentage. Ce recul pourra être atténué par une immigration soutenue. Dans le reste du Québec, l'immigration est plus faible et la baisse du taux d'activité sera plus prononcée : de l'ordre de 6,4 points de pourcentage dans les autres régions métropolitaines et de 5,8 points dans le reste de la province.

1. En pourcentage de la demande de travail, soit l'ensemble des postes occupés et des postes vacants.

Une rareté qui touche plusieurs régions et secteurs

TAUX DE POSTES VACANTS PAR RÉGION ÉCONOMIQUE

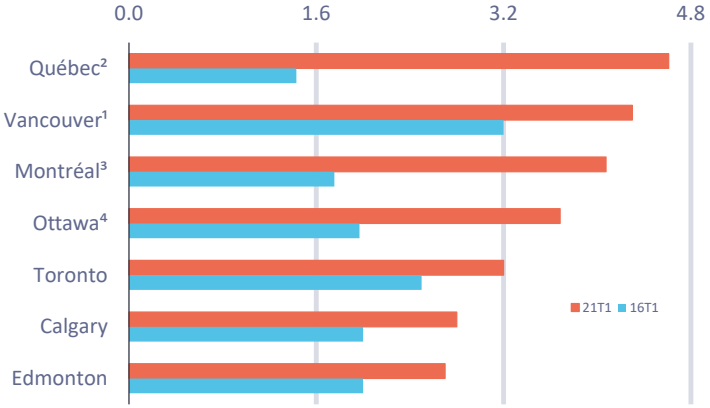

1. Lower Mainland-Sud-ouest.
2. Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.
3. Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie.
4. Ottawa et Outaouais.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*.
Traitement : CMM, 2021.

La pandémie n'a d'ailleurs pas atténué la rareté de main-d'œuvre observée dans plusieurs secteurs d'emploi, dont le soutien à la gestion et aux bâtiments, les services professionnels, les services personnels, les produits informatiques et électroniques, les technologies de l'information et le bioalimentaire. Au contraire, la baisse de l'immigration survenue depuis le début de la pandémie a pu l'exacerber.

Part des personnes nées à l'étranger dans la population active et taux d'activité en 2017 et 2036[1] (Pourcentage)

RÉGIONS	TAUX GLOBAL D'ACTIVITÉ (%)		PERSONNES NÉES À L'ÉTRANGER (%)	
	2017	2036	2017	2036
Régions métropolitaines de recensement (RMR)				
Toronto	66,9	65,5	53,2	57,0
Vancouver	67,4	62,7	46,4	52,8
Winnipeg, Regina et Saskatoon	68,5	67,5	25,0	43,3
Calgary et Edmonton	72,4	70,6	30,9	42,7
Montréal	**67,6**	**65,3**	**29,6**	**39,3**
Ottawa–Gatineau	67,3	64,3	23,5	30,4
Autres RMR de la Colombie-Britannique	65,2	60,7	19,4	24,7
Autres RMR de l'Ontario	64,8	61,5	19,8	23,7
RMR de l'Atlantique	65,9	60,4	8,4	14,7
Autres RMR du Québec	**63,8**	**57,4**	**6,2**	**10,4**
Sudbury et Thunder Bay	60,4	55,5	5,6	6,4
Régions hors RMR				
Manitoba et Saskatchewan, hors RMR	65,4	64,3	10,8	21,8
Alberta, hors RMR	70,2	68,1	11,6	18,0
Territoires	73,5	70,7	10,7	16,0
Colombie-Britannique, hors RMR	62,1	56,8	11,1	13,6
Atlantique, hors RMR	58,4	53,2	4,5	9,0
Ontario, hors RMR	60,0	57,7	6,9	7,2
Québec, hors RMR	**60,8**	**55,0**	**2,5**	**4,3**

À suivre : Une métropole plus attractive à l'étranger

1. Projections faites à partir des données de l'Enquête sur la population active et du modèle de microsimulation Demosim ; résultats du scénario de référence. Source : Martel, Laurent, *Population active du Canada et de ses régions : projections jusqu'en 2036*, Statistique Canada, 2019.

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 12

Une métropole plus attractive à l'étranger

Le renouveau économique des dernières années, insufflé par le changement structurel et accompagné d'un marché du travail plus dynamique, a rendu la métropole plus attractive à l'étranger. Le taux de migration internationale a plus que doublé entre 2015 et 2019, passant de 7,2 ‰ à 15,9 ‰.

Les autres grandes régions métropolitaines canadiennes ont aussi connu des augmentations de flux migratoires. Les restrictions introduites aux États-Unis sous l'Administration Trump ont notamment contribué à accélérer l'immigration en redirigeant une partie des flux vers le Canada. Néanmoins, la poussée des flux migratoires à Montréal a été telle qu'elle lui a permis de rejoindre les autres grandes villes : le taux de migration internationale s'approche maintenant de celui de Vancouver (17 ‰ en 2019), bien qu'il demeure inférieur à celui de Toronto (21,5 ‰).

TAUX DE MIGRATION INTERNATIONALE PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE

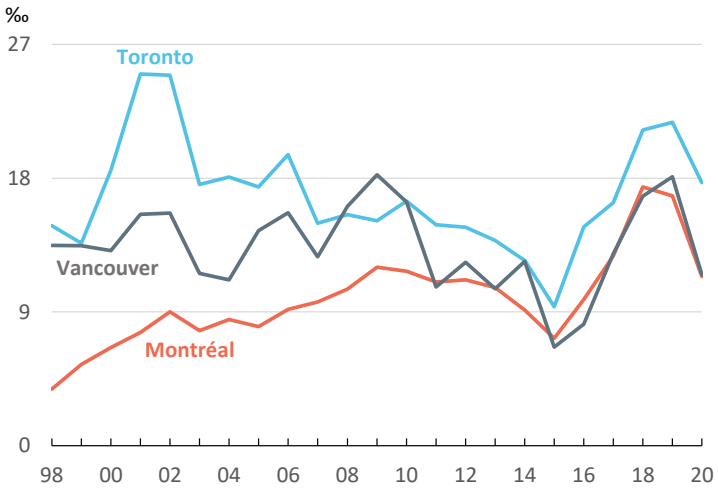

Source : Statistique Canada.
Traitement : CMM, 2021.

Montréal parmi les principaux pôles d'immigration nord-américains

Au moment où la pandémie a débuté, Montréal détenait le 3e rang des flux migratoires étrangers dans un pays ayant l'un des plus forts taux d'immigration. Il est important de noter qu'en 2019, les sept plus grandes régions métropolitaines canadiennes se situaient parmi les huit premiers pôles d'immigration nord-américains. La seule région métropolitaine américaine à faire partie du peloton de tête, Miami, avait le 7e taux de migration internationale du continent.

Cette évolution suit une tendance de fond. En effet, durant toute la décennie 2010-2019, Montréal se situait également au 3e rang pour le taux de migration internationale, derrière Toronto et Vancouver, parmi les 40 plus grandes régions métropolitaines d'Amérique du Nord.

TAUX ANNUEL DE MIGRATION INTERNATIONALE PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE DU 1er JUILLET 2018 AU 1er JUILLET 2019

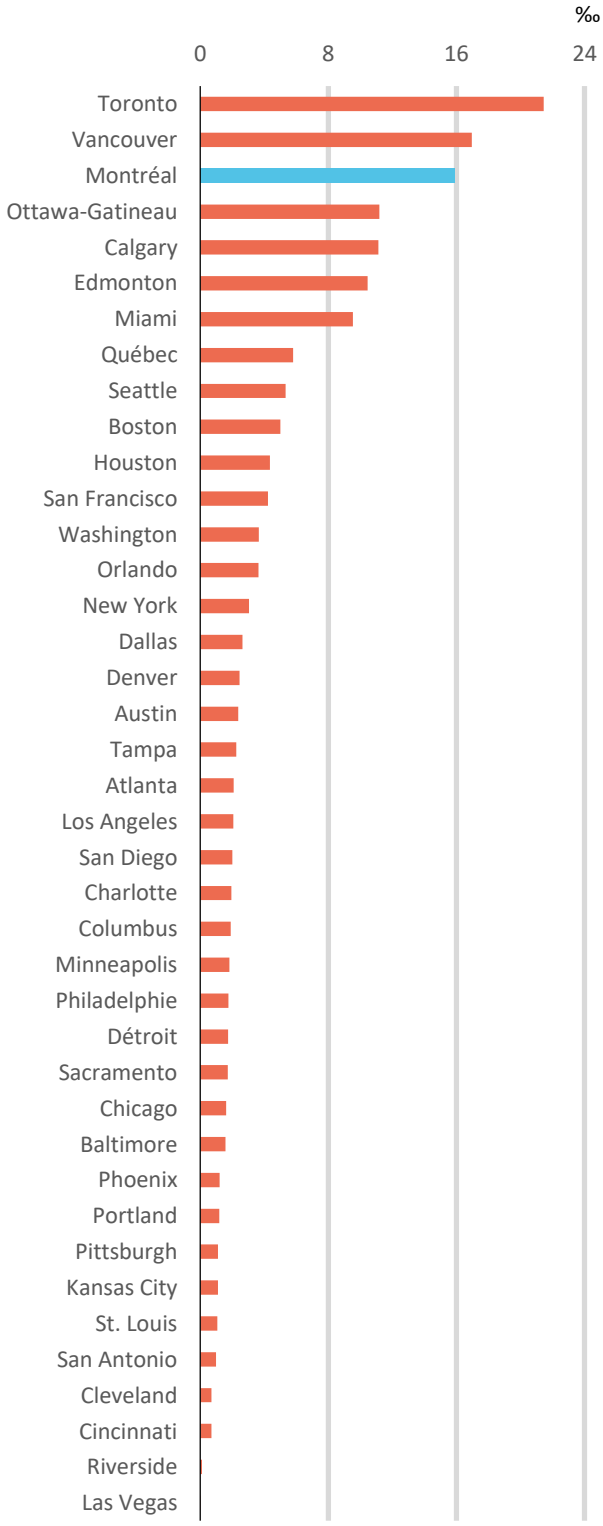

Sources : Statistique Canada, *Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales, juillet 2018 à juillet 2019*. US Census. *Estimates of the Components of Resident Population Change: April 1, 2010 to July 1, 2019*. Traitement : CMM, 2020.

À suivre : Les immigrants stimulent la croissance et sont mieux intégrés

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 13

Les immigrants stimulent la croissance et sont mieux intégrés

Le nouveau dynamisme du marché du travail métropolitain a permis de renverser la tendance en matière d'intégration des immigrants en emploi. Sans cette immigration, la croissance économique que connait le Grand Montréal n'aurait pu avoir lieu.

Un changement de tendance

Les immigrants font face à des entraves sur le marché du travail, comme la langue et des diplômes obtenus à l'étranger dont la valeur n'est souvent pas pleinement reconnue. Ainsi, leur taux d'emploi est traditionnellement bien plus faible que celui des natifs. Si les obstacles auxquels ils font face sont toujours présents, la situation des immigrants s'est améliorée au cours des dernières années. Alors que le taux d'emploi de la population du Grand Montréal née au Canada est stable, se maintenant à 63 % tout au long des années 2010, celui des immigrants a grimpé, passant de 52,6 % en 2009 à 62,3 % en 2018. Les deux groupes ont toutefois connu un recul en 2019, lorsque la croissance de l'emploi s'est atténuée, et en 2020, lorsque la COVID-19 a frappé.

Autant les immigrants récents que ceux de longue date ont bénéficié d'une hausse de l'emploi. Ceux qui ont été reçus il y a 5 ans à 10 ans ont même un taux d'emploi qui dépasse celui des natifs de plus de 10 points de pourcentage. Le taux de chômage des immigrants — en particulier celui des immigrants récents — continue de dépasser celui des natifs, mais l'écart a fondu, passant de 6,7 points de pourcentage en 2009 à 1,7 point en 2020.

L'écart entre le taux de chômage des immigrants et celui des natifs a continué de diminuer malgré une remontée temporaire au début de la pandémie; il atteint 1,7 point de pourcentage en décembre 2020[1].

TAUX D'EMPLOI, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

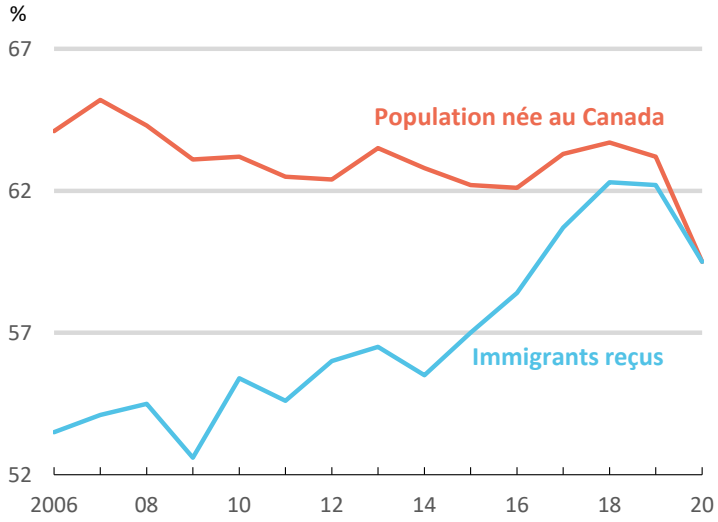

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Traitement : CMM, 2021.

Une croissance économique qui s'appuie sur l'immigration

L'immigration a permis la croissance économique des dernières années. La population du Grand Montréal, comme celle du reste du Québec, vieillit et la population active native décroît depuis 2017. C'est l'immigration internationale qui fournit ainsi l'essentiel de la main-d'œuvre permettant de pourvoir les postes créés. L'immigration a assuré toute la croissance de l'emploi métropolitain depuis 2010.

CONTRIBUTION À LA CROISSANCE DE L'EMPLOI, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

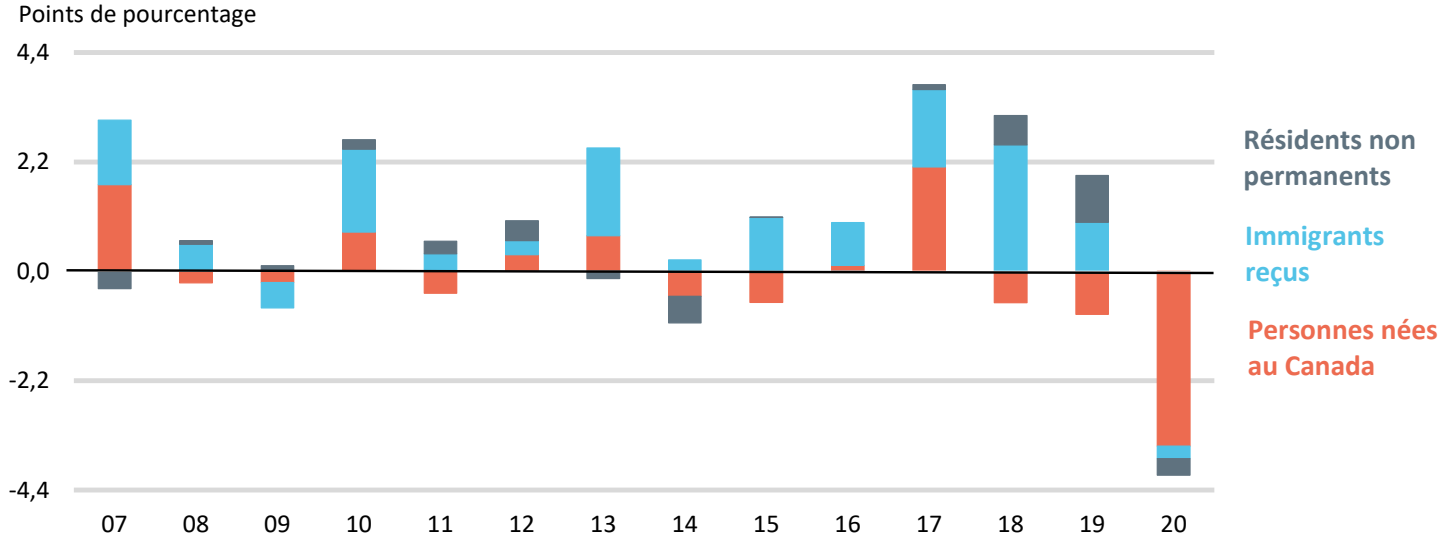

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Traitement : CMM, 2021.

À suivre : Le Grand Montréal, un pôle d'attraction puissant pour les étudiants

1. Moyenne mobile de 3 mois non désaisonnalisée.

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 14

Le Grand Montréal, un pôle d'attraction puissant pour les étudiants

Abritant plusieurs établissements d'éducation supérieure, dont quatre universités importantes, des antennes universitaires réparties sur le territoire et différents établissements spécialisés en gestion, en administration publique, en génie et en recherche scientifique, le Grand Montréal est particulièrement attractif auprès des étudiants. La métropole jouit d'une excellente réputation auprès de la population étudiante, que montrent des sondages la positionnant parmi les meilleurs endroits où étudier dans le monde[1].

Les statistiques confirment le statut de ville universitaire de premier plan de Montréal. La région métropolitaine est 11e sur 40 en Amérique du Nord pour le nombre d'étudiants universitaires par rapport à la population, devançant ainsi bon nombre d'autres régions métropolitaines nord-américaines. La population étudiante contribue à la vitalité de la métropole et représente un précieux atout pour les entreprises à la recherche de talents.

1. Selon le classement *QS Best Student Cities* 2022, Montréal est 9e au monde parmi les villes où étudier, et 1re en Amérique, ex aequo avec Boston.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES[1] PAR 10 000 HABITANTS, AUTOMNE 2018

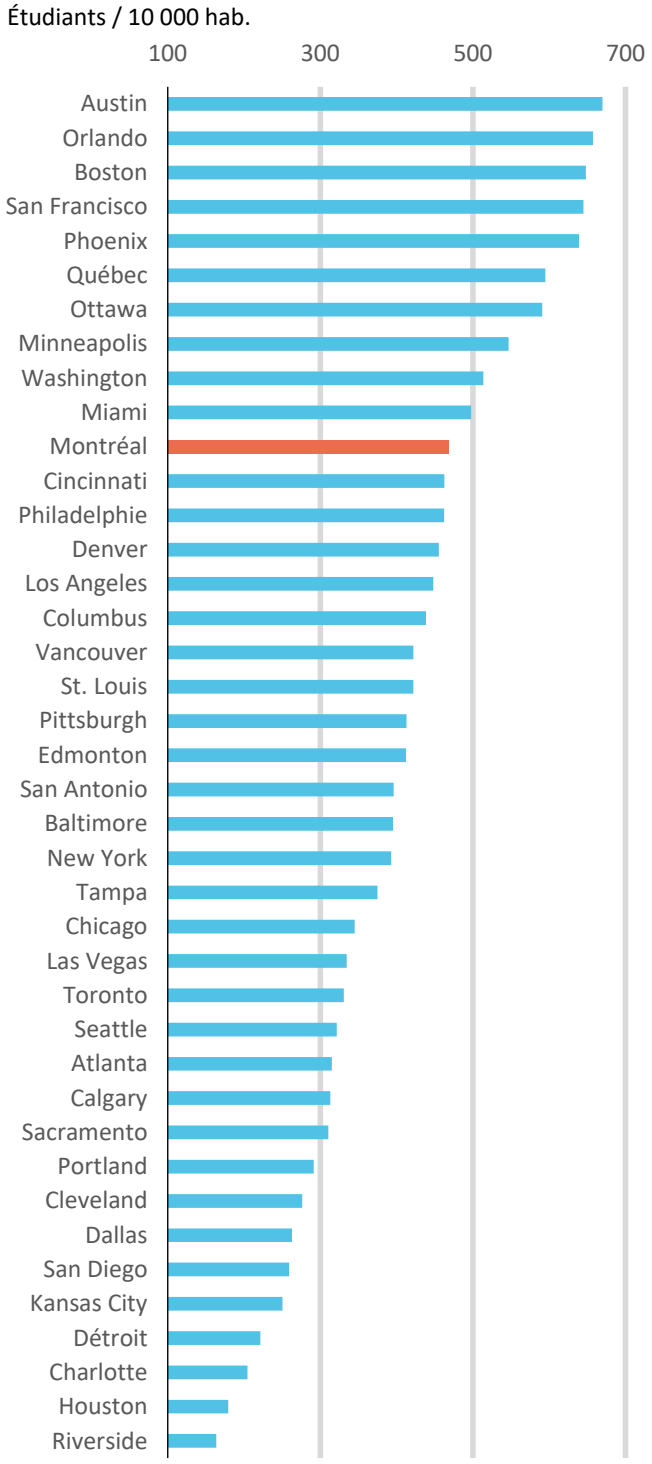

1. Étudiants universitaires (4 ans et plus) aux États-Unis.
Sources : U.S. Department of Education (*IPEDS*), U.S. Census Bureau et Universités Canada.

Le Grand Montréal brille par sa qualité de vie

Montréal, comme plusieurs autres régions métropolitaines du Canada, offre une qualité de vie exceptionnelle. L'enquête mondiale sur la qualité de vie[2] de Mercer, la plus citée dans le monde, classait Montréal au 21e rang sur 230 villes en 2019. Au Canada, Montréal se situe derrière Vancouver (3e), Toronto (16e) et Ottawa (19e). Aux États-Unis, la ville la mieux cotée est San Francisco (34e). Le classement est dominé par les villes d'Europe du Nord, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. L'enquête annuelle évalue 39 facteurs selon les dix catégories suivantes : politique et sociale, économique, socioculturelle, santé, éducation, services publics et transports, loisirs, biens de consommation, logement et environnement naturel.

L'Institut du Québec compare Montréal à 14 autres régions métropolitaines au Canada et aux États-Unis selon neuf indicateurs liés à la qualité de vie. Montréal a un avantage marqué dans la répartition des revenus (1er sur 15), le coût des loyers (1er), la sécurité (1er, approximée par le taux d'homicides), l'utilisation du transport en commun (2e), la qualité de l'air (3e), l'espérance de vie (4e) et la vie culturelle (4e, approximée par la part des emplois en arts et culture). Montréal est désavantagée par le temps perdu dans la congestion routière (13e) et le taux de pauvreté (15e).

2. https://mobilityexchange.mercer.com/insights/quality-of-living-rankings

À suivre : Une attractivité qui se reflète dans les investissements

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 15

Une attractivité qui se reflète dans les investissements

L'investissement a nettement progressé au cours des dernières années, ce qui est venu alimenter la forte croissance de la région métropolitaine. D'une part, il s'est traduit par une hausse des immobilisations du secteur public, qui ont bondi de 93 % de 2006 à 2020 et pourraient même grimper de 11 % en 2021[1]. D'autre part, les immobilisations non résidentielles du secteur privé ont remonté de 42 % de 2015 à 2019.

La hausse de l'investissement privé est principalement liée au lancement de plusieurs projets immobiliers commerciaux, stimulés par une consommation forte, et d'immeubles de bureaux, suscités par le boom des services à la production et les investissements concomitants des entreprises de construction, et enfin à de nombreux investissements dans le secteur des TIC[2]. La pandémie a fait chuter les immobilisations privées de 18 % en 2020, mais celles-ci pourraient se redresser de 8 % en 2021 selon les intentions les plus récentes.

IMMOBILISATIONS, GRAND MONTRÉAL

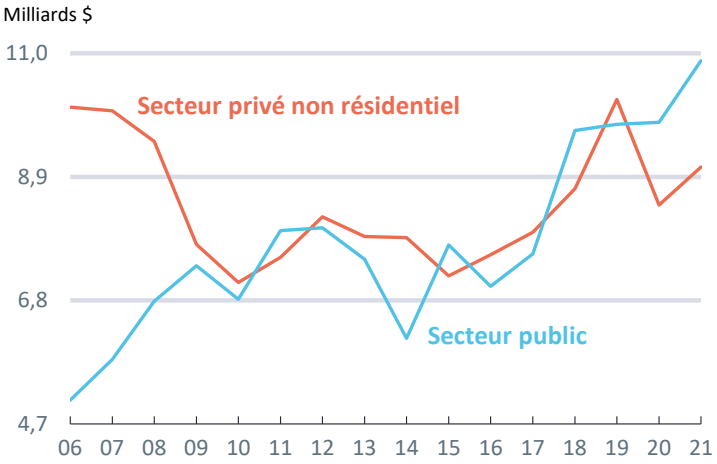

Notes: Données présentées à l'échelle de la RMR de Montréal.
2020 : provisoires; 2021 : intentions. En dollars constants de 2012.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.
Traitement : CMM, 2021.

1. Les plus grands projets ont été le pont Champlain, l'échangeur Turcot et deux mégas-hôpitaux, ainsi que la réfection des infrastructures locales par la Ville de Montréal.
2. À cela s'ajoute une variété d'immobilisations manufacturières, dont la plus importante est la nouvelle usine de Molson Coors à Longueuil.

Des investissements directs étrangers en hausse

La reprise de l'investissement privé est venue des entreprises étrangères et canadiennes. Les premières ont augmenté leurs dépenses d'immobilisation de 83 % entre 2015 et 2019, les deuxièmes de 33 %. La pandémie a davantage comprimé l'investissement étranger en 2020 et 2021.

IMMOBILISATIONS PRIVÉES NON RÉSIDENTIELLES, GRAND MONTRÉAL

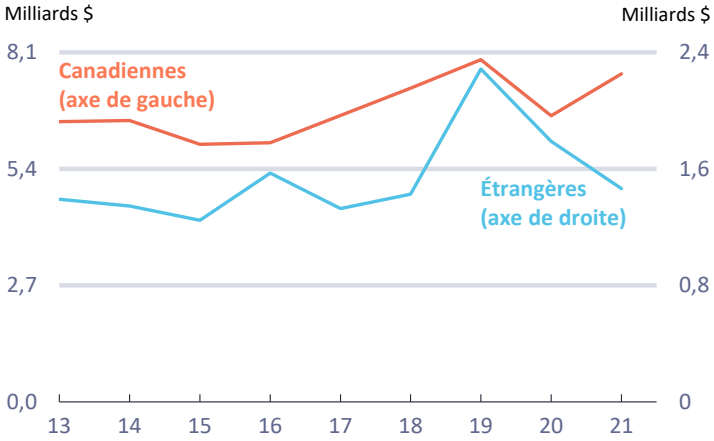

Notes: Données présentées à l'échelle de la RMR de Montréal.
2020 : provisoires; 2021 : intentions. En dollars constants de 2012.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.
Traitement : CMM, 2021.

La hausse des investissements privés se reflète notamment dans les résultats de Montréal International, l'organisme de promotion économique de la région métropolitaine, dont la valeur a grimpé de 150 % de 2015 à 2019. Le volet des immobilisations a bondi de 183 %. Cet essor résulte davantage des investissements réalisés par des filiales étrangères déjà présentes que des nouvelles venues sur la scène économique métropolitaine. Les réinvestissements, qui comptaient pour 56 % de la valeur des investissements accompagnés par Montréal International entre 2007 et 2016, en représentaient 66 % entre 2017 et 2020.

INVESTISSEMENTS ACCOMPAGNÉS PAR MONTRÉAL INTERNATIONAL

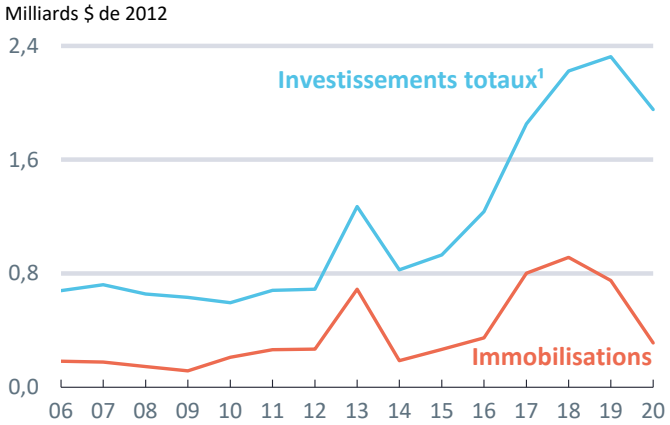

1. Immobilisations, exploitation et acquisition.
Sources : Montréal International et Statistique Canada.
Traitement : CMM, 2021.

IMPLANTATIONS ET RÉINVESTISSEMENTS ACCOMPAGNÉS PAR MONTRÉAL INTERNATIONAL[1]

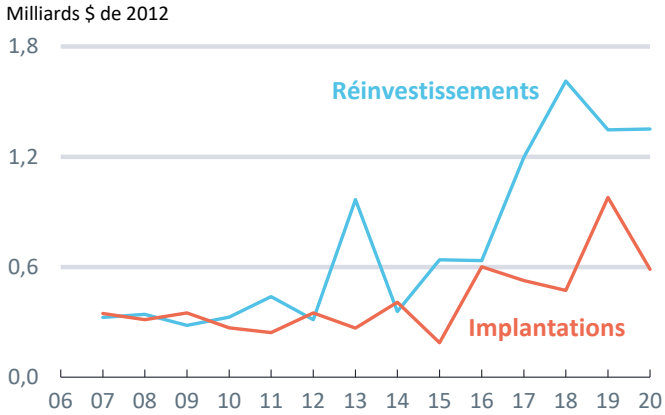

1. Ne sont pas montrés les partenariats, qui comptent pour 3 % de la valeur des investissements depuis 2007.
Sources : Montréal International et Statistique Canada.
Traitement : CMM, 2021.

À suivre : Les entreprises profitent de coûts de production faibles

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 16

Les entreprises profitent de coûts de production faibles

L'économie métropolitaine possède plusieurs atouts. Le Grand Montréal se démarque notamment par son économie diversifiée, qui représente un avantage pour saisir de nouvelles opportunités et résister aux perturbations économiques. La métropole peut aussi compter sur des universités performantes qui attirent une masse critique d'étudiants.

Sa compétitivité constitue un autre avantage important. Les compilations de coûts réalisées par la société KPMG de 1996 à 2016[1] montraient que Montréal était la région métropolitaine offrant aux entreprises les coûts d'exploitation les plus faibles au nord du Rio Grande.

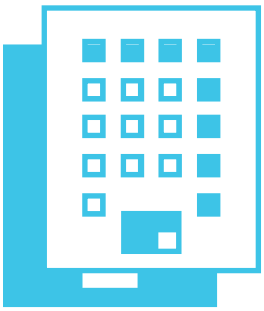

1. KPMG, Choix concurrentiels, éditions 1996 à 2016.

Une compilation plus récente faite par fDi Intelligence, un groupe affilié au *Financial Times*, dans 13 secteurs économiques et 20 grandes régions métropolitaines du Canada et des États-Unis confirme que les entreprises montréalaises continuent de détenir un avantage compétitif comparativement aux autres grandes régions métropolitaines du continent. L'avantage-coût du Grand Montréal par rapport à la moyenne des 20 régions métropolitaines varie de 23 % en aérospatiale à 32 % en intelligence artificielle.

AVANTAGE-COÛT DU GRAND MONTRÉAL EN AMÉRIQUE DU NORD[1] EN 2018

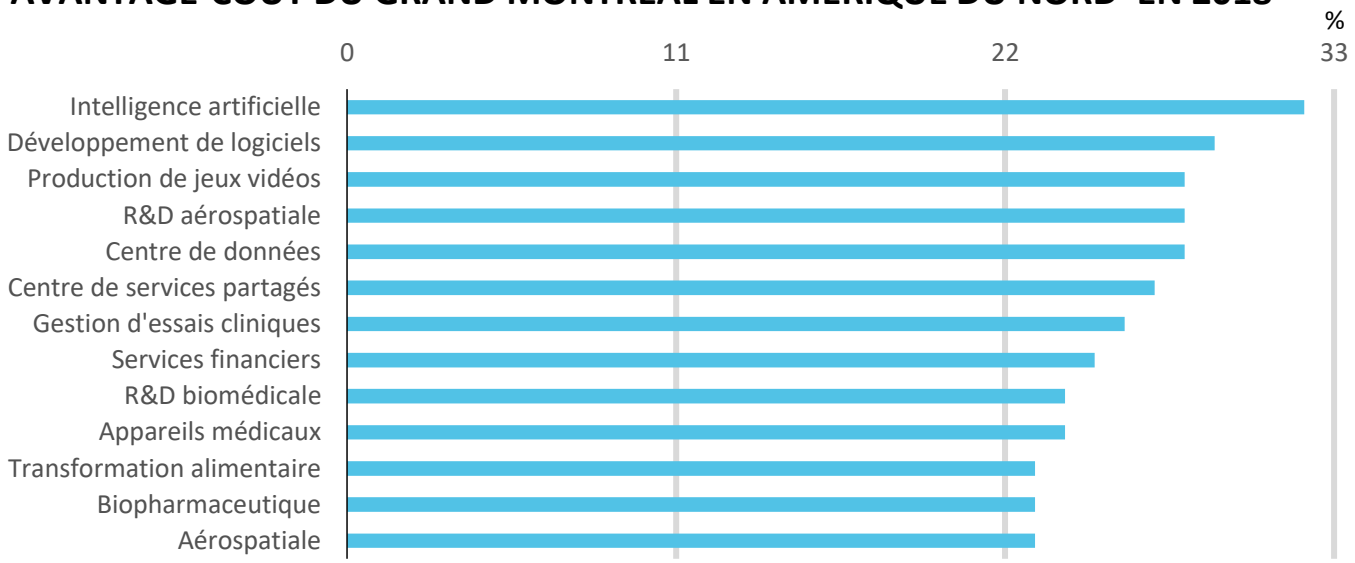

1. Avantage-coût du Grand Montréal par rapport à la moyenne des 20 plus grandes régions métropolitaines du Canada et des États-Unis., 2018.
Source : fDi Benchmark, 2019.
Traitement : CMM, 2020.

Un avantage contrebalancé par la faible productivité

Offrir de bas coûts de production est un avantage important, mais ne constitue pas, en soi, un gage de réussite pour les entreprises locales ni un atout suffisant pour assurer l'attractivité du Grand Montréal aux yeux d'investisseurs étrangers. La capacité de l'économie à produire des biens et services avec efficacité pour chaque unité de facteur de production, quels que soient les coûts, est également un facteur clé de succès.

Le Grand Montréal présente l'une des productivités les plus faibles du continent, au 38e rang des 40 principales régions métropolitaines au Canada et aux États-Unis. L'avantage des bas coûts de production du Grand Montréal est ainsi, dans une large mesure, contrebalancé par une faible productivité.

La faible productivité de l'économie métropolitaine est tributaire d'un faible taux de diplomation universitaire et d'un bilan mitigé en matière d'innovation, comme on le verra dans les prochaines capsules.

À suivre : Les plus faibles inégalités en Amérique du Nord

PIB PAR EMPLOI PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE EN 2018

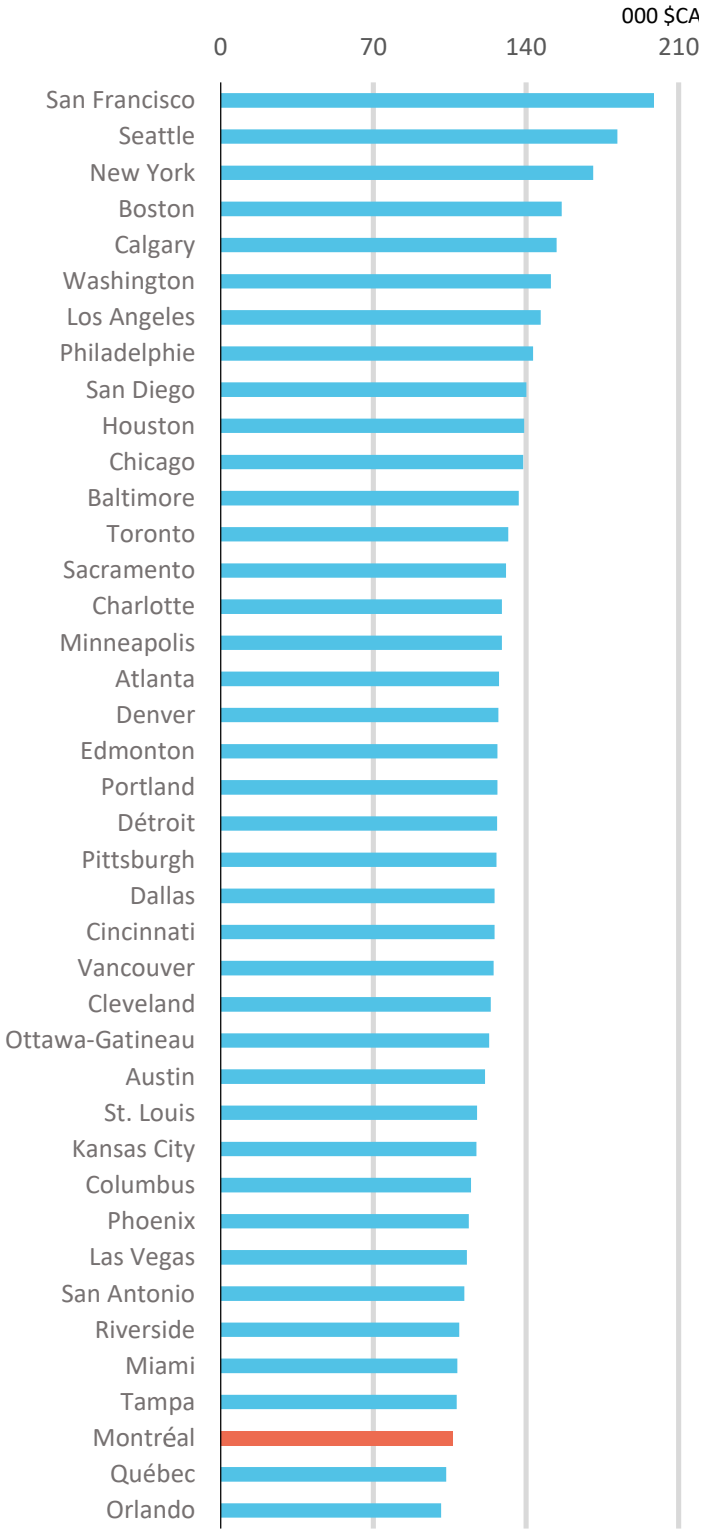

Sources : Bureau of Economic Analysis, Conference Board du Canada, OCDE et Statistique Canada.
Traitement : CMM, 2020.

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 17

Les plus faibles inégalités en Amérique du Nord

Les revenus sont moins inégaux dans les régions métropolitaines du Québec qu'ailleurs. C'est à Montréal que le rapport S80/S20 est le plus faible. Indicateur courant de l'inégalité des revenus, celui-ci mesure le rapport entre les revenus des 20 % des ménages les plus riches et ceux des 20 % des ménages les plus pauvres.

INÉGALITÉ DES REVENUS : RAPPORT S80/S20[1] DU REVENU TOTAL PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE EN 2015

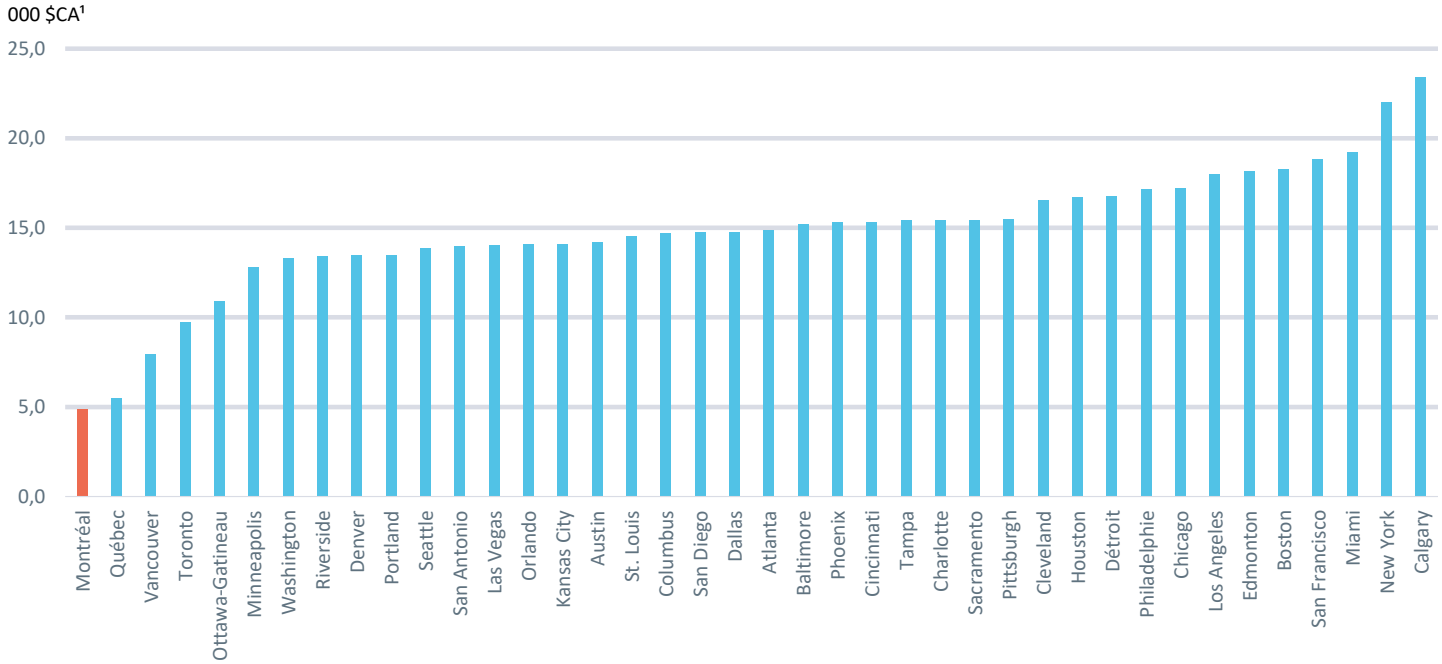

1. Ratio entre les revenus agrégés des 20 % des ménages les plus riches et les revenus agrégés des 20 % des ménages les plus pauvres

Sources : U.S. Census Bureau, *American Community Survey 2015*, tableau B19082, et Statistique Canada, *Recensement de 2016*, tableau 98-400-X2016116.

Traitement : CMM, 2021.

Les plus riches, les fameux « 1 % », qui ont fait l'objet d'une recherche scientifique prolifique ces dernières années, sont moins riches à Montréal qu'ailleurs. Le ratio entre le revenu moyen des 1 % des déclarants les plus riches et le revenu moyen des 99 % des déclarants les plus pauvres atteint 16,1 en 2015 dans la région métropolitaine. Il s'agit du 5e taux le plus faible sur 40, après Québec, Ottawa, Riverside et Sacramento, et devant Baltimore, Washington et Edmonton. Hormis Riverside, toutes les autres régions métropolitaines sont des capitales politiques, où le salaire des hauts dirigeants dans le secteur public est limité. C'est à Québec, Montréal et Ottawa que le seuil pour faire partie des 1 % est le moins élevé : 204 000 $ à Québec, 239 000 $ à Montréal et 242 000 $ à Ottawa, comparativement à 1 122 000 $ à San Francisco et 930 000 $ à Boston.

La faiblesse des revenus au Canada est concentrée en haut de la distribution des revenus. Les hauts salariés canadiens ont un revenu nettement plus faible que celui des hauts salariés américains, alors que le revenu des bas salariés canadiens est proche de celui des bas salariés américains et peut même l'excéder. Ainsi, selon une étude récente du Centre d'étude des niveaux de vie, 56 % des ménages les moins riches avaient un revenu plus élevé au Canada qu'aux États-Unis[1].

Par conséquent, selon le revenu médian des ménages, qui reflète plus fidèlement le niveau de vie de la majorité de la population, les régions métropolitaines canadiennes se classent plus favorablement que selon le revenu moyen ou le PIB par habitant. Le Montréal passe du 40e rang pour le salaire moyen, au 39e rang pour le PIB par habitant, au 35e rang pour le revenu médian des ménages. Les salaires faibles s'expliquent par le bas niveau de productivité de la région métropolitaine.

REVENU TOTAL MÉDIAN DES MÉNAGES PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE EN 2015

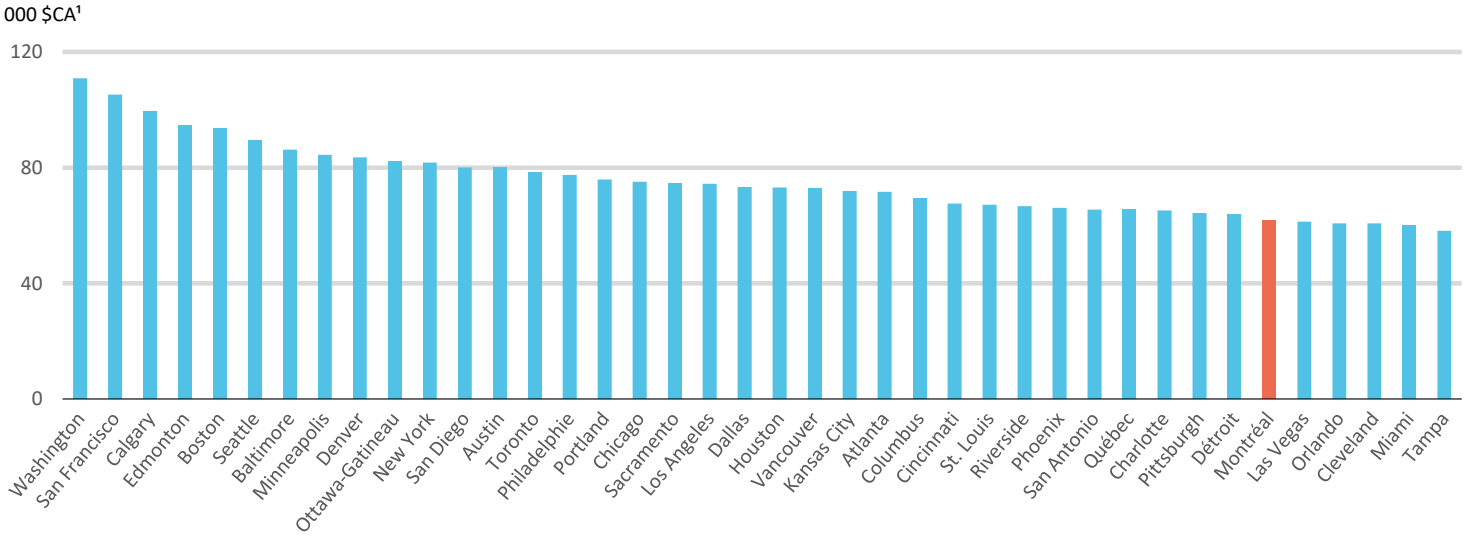

1. Revenu des régions américaines converti avec la parité de pouvoir d'achat pour la consommation individuelle effective.
Sources : U.S. Census Bureau, *American Community Survey 2015*, Statistique Canada, *Recensement de 2016* et *Parités de pouvoir d'achat*.
Traitement : CMM, 2021.

À suivre : Le bilan mitigé de l'innovation

1. S. Lapointe, *"Household Incomes in Canada and the United States: Who Is Better Off?"*, *CSLS Research Report 2019-01*, Centre d'étude des niveaux de vie, 2019.

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 18

Le bilan mitigé de l'innovation

Le bilan métropolitain de l'innovation est mitigé. Bien que le Grand Montréal tire son épingle du jeu en matière d'investissements en R-D, le portrait est moins reluisant lorsqu'on s'attarde à la disponibilité de capital-risque, aux brevets et, surtout, à l'innovation dans les PME. La numérisation et l'automatisation sont encore peu répandues, tandis que l'innovation non technologique, notamment pour l'organisation du travail, tarde à s'implanter.

Le Grand Montréal se démarque dans la R-D

Dans le discours courant, l'innovation est associée à du personnel hautement qualifié qui exploite les dernières avancées scientifiques; c'est ce qu'on appelle l'innovation technologique. Ainsi, les indicateurs usuels de l'innovation se concentrent principalement sur l'innovation technologique. Ils la mesurent par les intrants qui sont utilisés dans le processus d'innovation, comme les dépenses de R-D et les investissements en capital de risque, ou par les produits intermédiaires de l'effort d'innovation, comme le nombre de brevets.

Dans les dépenses de R-D, le Grand Montréal a une force relative grâce à sa spécialisation dans des industries de haute technologie, comme l'aérospatiale, le biopharmaceutique et les technologies de l'information et des communications (TIC). Plusieurs grandes entreprises étrangères y ont établi des centres de R-D (à l'opposé de l'industrie automobile en Ontario, par exemple, où la R-D est faite dans le pays de la maison-mère de l'entreprise).

Entreprises basées à Montréal qui ont dépensé plus de 100 M$ en R-D au Canada en 2018-2019[1]

RANG		ENTREPRISES	DÉPENSES DE R-D (M$)			REVENU (M$)	INTENSITÉ DE R-D	INDUSTRIE
2018-2019	2017-2018		2018-2019	2017-2018	Variation %	2018-2019	R-D / revenu (%)	
1	1	Bombardier	1 472	1 604	-8,2	21 037	7,0	Aérospatiale
5	5	Pratt & Whitney Canada	552	513	7,6	nd		Aérospatiale
6	4	BCE	537	514	4,4	23 468	2,3	Services télécommunications
7	7	Bausch Health Canada	535	469	14,1	10 858	4,9	Pharmaceutique-biotechnologie
8	3	IBM Canada	512	525	-2,5	nd		Services informatiques
12	14	Ericsson Canada	368	310	18,7	nd		Équipement de comm.-télécomm.
15	15	Groupe CGI	288	271	6,1	11 507	2,5	Services informatiques
20	19	CAE	183	186	-1,8	2 830	6,5	Aérospatiale
23	24	Hydro-Québec	144	132	9,1	14 370	1,0	Électricité

1. Année fiscale
Source : Research Infosource.
https://researchinfosource.com/top-100-corporate-rd-spenders/2019/list

À l'échelle canadienne, l'industrie aérospatiale, dans laquelle le Grand Montréal se spécialise, a dépensé 4,7 % de ses revenus en R-D en 2017, selon les données de Statistique Canada. Les entreprises de TIC et de produits pharmaceutiques ont consacré respectivement 10,7 % et 4 % de leurs revenus à la R-D.

La force du Grand Montréal en R-D explique le bon classement du Québec par rapport au reste du Canada, alors que la majorité des dépenses ont été réalisées par de grandes entreprises installées dans la région métropolitaine. Le crédit d'impôt à la R-D octroyé par le gouvernement du Québec n'est pas étranger à ces bons résultats. La performance du Québec correspond au 13e rang des pays de l'OCDE, occupé par l'Islande, immédiatement après la France.

DÉPENSES INTRA-MUROS DE R-D DU SECTEUR DES ENTREPRISES (DIRDE) EN POURCENTAGE DU PIB EN 2016

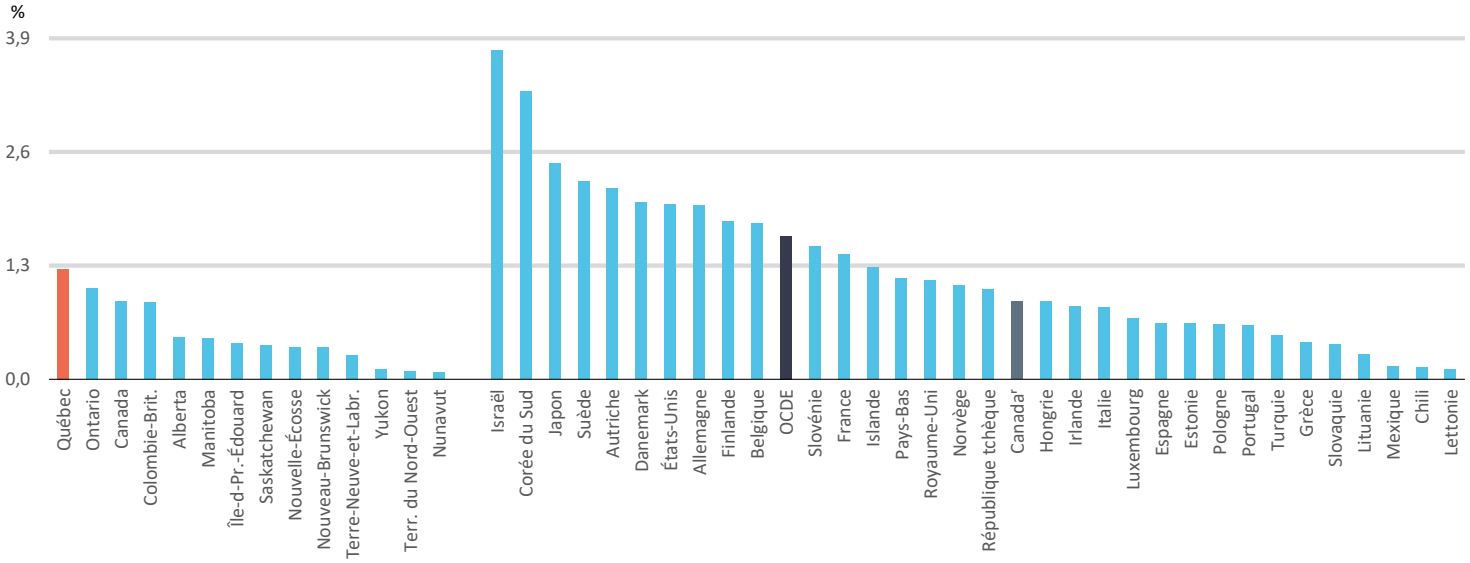

Compilé par l'Institut de la statistique du Québec.
Sources : Statistique Canada, Tableaux 27-10-0333-01 et 27-10-0341-01, et OCDE, Principaux indicateurs de la science et de la technologie, vol. 2018/2.
Traitement : CMM, 2020.

Capital-risque et brevets

Le Grand Montréal est moins bien positionné en ce qui concerne la disponibilité de capital-risque et les brevets. L'activité d'innovation est en grande partie concentrée spatialement. De 2015 à 2017, San Francisco, San Jose (Silicon Valley) et Boston ont obtenu plus de 10 fois le capital-risque que Montréal a reçu. Cependant, même si elle ne se classe pas parmi les plaques tournantes du capital de risque, Montréal réussit à se classer à la médiane des régions métropolitaines pour lesquelles les données sont disponibles, soit au 20e rang.

Une concentration spatiale similaire s'observe en ce qui concerne les brevets. San Jose, San Francisco, New York, Los Angeles, Boston et San Diego obtiennent toutes plus de 10 fois le nombre de brevets que Montréal reçoit. Hormis Kitchener Cambridge-Waterloo, les régions métropolitaines canadiennes ne sont pas des centres majeurs d'invention. Malgré sa force dans des domaines particuliers, comme l'intelligence artificielle, Montréal arrive au 51e rang des régions métropolitaines nord-américaines pour le nombre absolu de brevets (et au 220e rang pour le nombre de brevets par 100 000 habitants).

INVESTISSEMENT EN CAPITAL DE RISQUE PAR HABITANT, 2015-2017

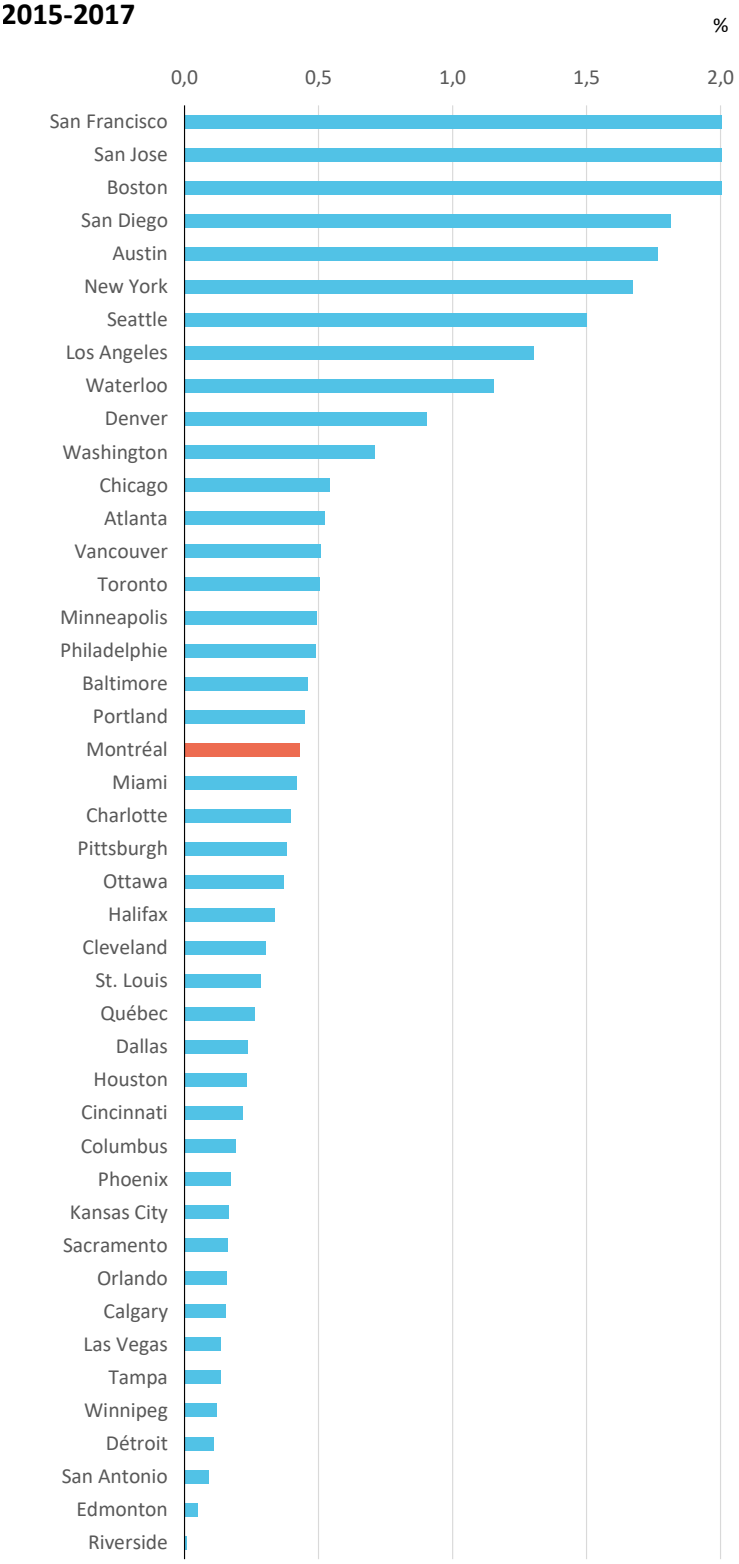

Source : Florida, R. et I. Hathaway, *Startup North*, 2019.
Traitement : CMM, 2020.

NOMBRE DE BREVETS OCTROYÉS PAR L'USPTO EN 2015

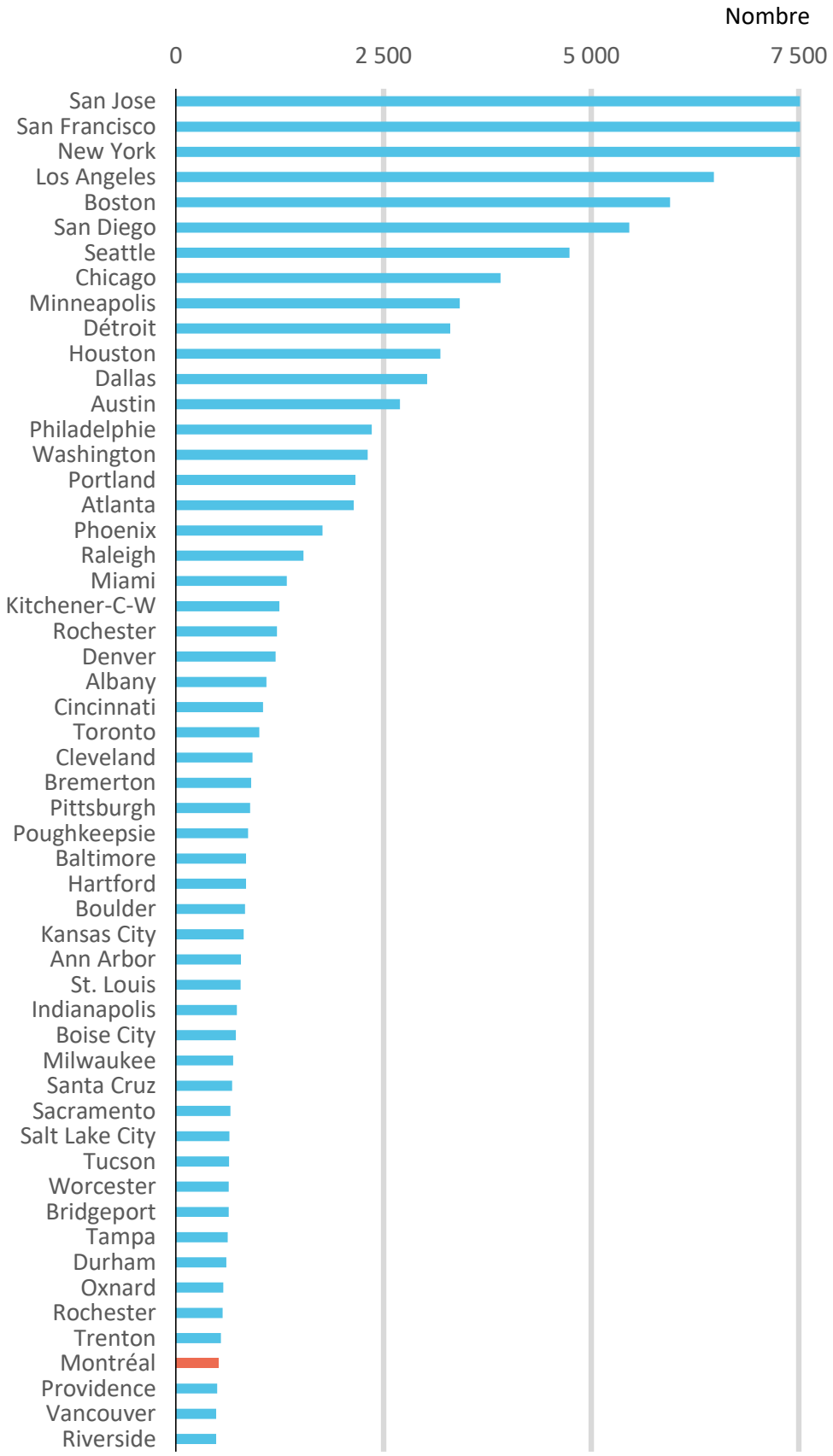

Sources : United States Patent and Trademark Office (USPTO) et Observatoire des sciences et des technologies.
Traitement : CMM, 2020.

Des PME qui innovent peu

L'innovation peut également être considérée comme l'introduction de nouvelles solutions pour faire face aux problèmes, défis et opportunités qui apparaissent dans l'environnement économique. On peut ainsi y inclure de l'innovation non technologique, qui peut porter par exemple sur l'organisation du travail ou des manières de vendre ses produits. Or, cette capacité d'innovation plus largement définie se mesure grâce à une donnée métropolitaine provenant d'une enquête effectuée par Statistique Canada et visant les PME plus spécifiquement.

En 2017, dans les quatre activités sondées – nouveau bien ou service, procédé de production, méthode organisationnelle et technique de vente – la part des PME qui ont déclaré faire une innovation est plus faible à Montréal qu'à Toronto et Vancouver. Par exemple, la part des PME qui ont offert un bien ou un service nouveau s'est élevée à 26,1 % à Vancouver, à 23,5 % à Toronto et à seulement 19,9 % à Montréal dépassant à peine la moyenne canadienne (19 %).

Le boom économique qu'a traversé l'économie métropolitaine ces dernières années a vraisemblablement réduit la nécessité d'innover. En 2014, avant cette période de croissance, l'activité d'innovation était plus élevée à Toronto et à Montréal. La part des PME qui avaient offert un bien ou un service nouveau avait alors atteint 31,8 % à Toronto, 29 % à Montréal et 23,9 % à Vancouver.

ACTIVITÉS D'INNOVATION DES PME EN 2017

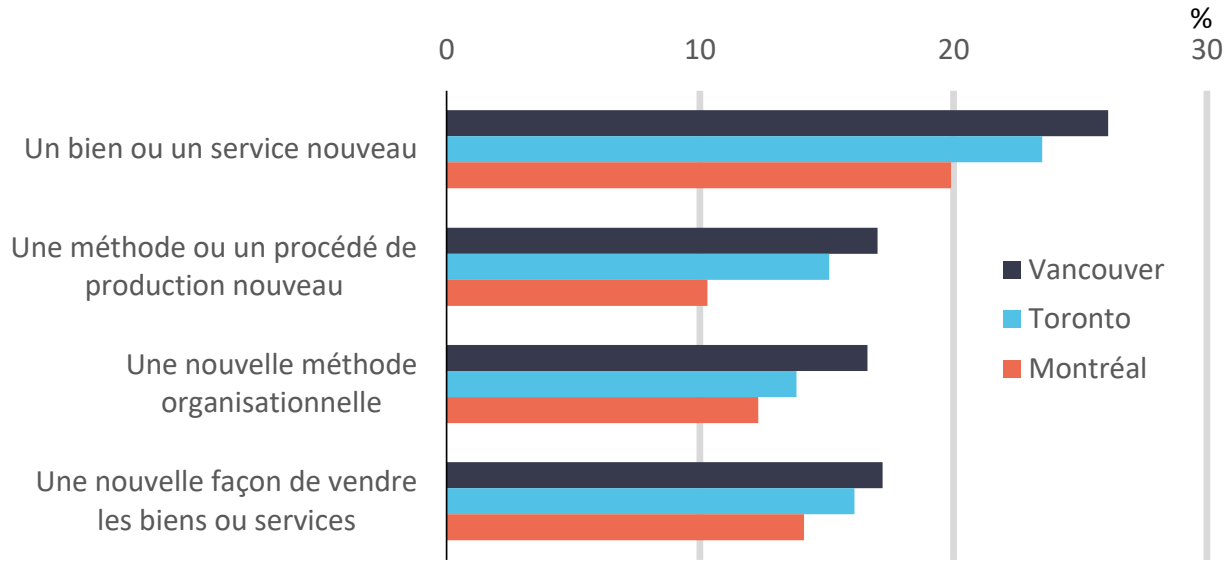

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2017.
Traitement : CMM, 2020.

Une numérisation encore trop peu répandue

La numérisation est vraisemblablement l'innovation technologique la plus importante au sein des entreprises aujourd'hui. Elle est au cœur de ce qu'on appelle l'industrie 4.0, ou la quatrième révolution industrielle. Peu de données statistiques existent sur son implantation dans les entreprises. Des sondages laissent entendre que les entreprises tardent à adopter les technologies numériques. Dans une enquête réalisée en 2019 pour le compte du ministère de l'Économie et de l'Innovation auprès de 401 chefs de PME manufacturières du Québec[1], seulement 12 % d'entre eux ont dit avoir fait un audit Industrie 4.0; parmi ceux-ci, 61 % ont commencé à mettre en œuvre leur plan numérique. Également, seulement 26 % des entreprises ont engagé un processus de formation de leurs employés axé sur le développement de compétences numériques.

L'intégration de différentes technologies numériques par les PME manufacturières a pu être mesurée dans un sondage récent[2] qui montre que l'utilisation varie beaucoup d'une technologie à l'autre. Ainsi, de 24 % à 30 % des entreprises ont déjà intégré la surveillance et le contrôle en temps réel, la maintenance prédictive, l'interconnexion des équipements, l'interconnexion avec les clients et fournisseurs et la robotique. À l'inverse, peu d'entreprises ont intégré le configurateur de produits en ligne pour les clients (12 %) et la prise de décision autonome par les systèmes TI (7 %). De manière prévisible, les petites entreprises se numérisent moins que les grandes : 56 % des entreprises de 10 à 19 employés n'ont intégré aucune ou qu'une seule technologie numérique, contre 37 % des entreprises de 100 à 500 employés.

La pandémie a néanmoins accéléré la numérisation des entreprises, notamment dans le commerce de détail et d'autres secteurs durement frappés par la crise sanitaire. Au Canada, un tiers des PME vendent à présent leurs produits et services en ligne[3].

À suivre : Les qualifications s'améliorent, mais trop lentement

1. Ministère de l'Économie et de l'Innovation, L'Industrie 4.0, Sondage auprès de PME québécoises du secteur manufacturier, 5 décembre 2019, réalisé par Léger.
2. STIQ, Baromètre industriel québécois 2019.
3. Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, « Un an de COVID : 7 virages survenus dans le monde des PME ».

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

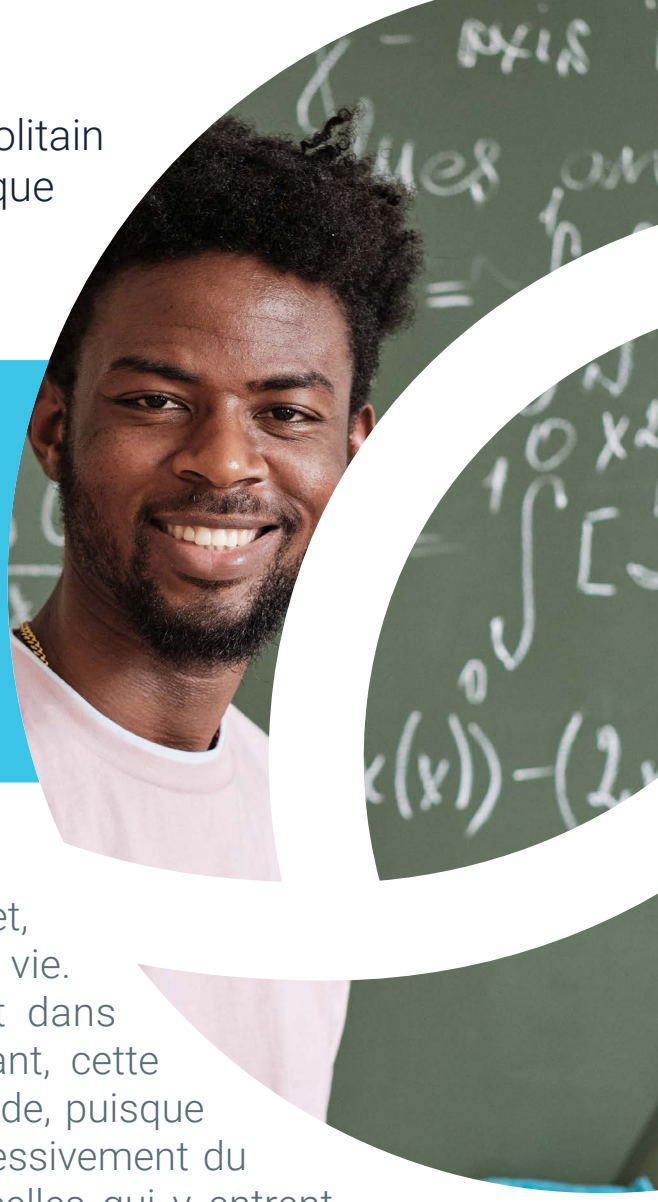

CAPSULE Nº 19

Les qualifications s'améliorent, mais trop lentement

La qualité des ressources humaines disponibles est le principal déterminant de la productivité et, par conséquent, des salaires et du niveau de vie. Les qualifications des travailleurs s'améliorent dans le Grand Montréal, fort heureusement. Cependant, cette tendance s'observe presque partout dans le monde, puisque les générations les plus âgées, qui sortent progressivement du marché du travail, sont moins scolarisées que celles qui y entrent. Il faut donc comparer la situation du Grand Montréal avec d'autres régions métropolitaines pour mieux comprendre l'évolution de sa scolarisation.

Or, les données montrent que les qualifications dans le Grand Montréal s'améliorent aujourd'hui plus lentement que la moyenne des régions métropolitaines d'Amérique du Nord, et que l'écart s'agrandit. La part de la population des 25-64 ans qui détient un grade universitaire (niveau baccalauréat ou plus) était de 31,9 % en 2016. La moyenne des régions métropolitaines d'Amérique du Nord se situait à 37,8 %, ce qui représente un écart de 5,9 points. Par rapport aux régions métropolitaines canadiennes plus spécifiquement, Montréal s'est continuellement fait distancer. Son retard par rapport à celles-ci est passé de 2,7 points à 4,7 points de pourcentage entre 1996 et 2016.

Puisque la scolarisation de la population en général progresse à mesure que les générations les plus jeunes prolongent leurs études par rapport aux générations plus âgées, on peut mesurer plus précisément le changement en observant l'évolution des cohortes les plus jeunes. Or, la perte de terrain en matière de diplomation dans le Grand Montréal est particulièrement marquée chez les jeunes. Alors que le taux de grades universitaires des 25-34 ans avait rejoint la moyenne des 40 régions métropolitaines nord-américaines en 2006, il s'est fait distancer de 2,6 points de pourcentage en 2016. Pendant ce temps, le niveau scolaire de Toronto a continué de progresser pour se rapprocher graduellement de celui de Boston, la championne nord-américaine.

PART DES 25-64 ANS QUI ONT UN GRADE UNIVERSITAIRE

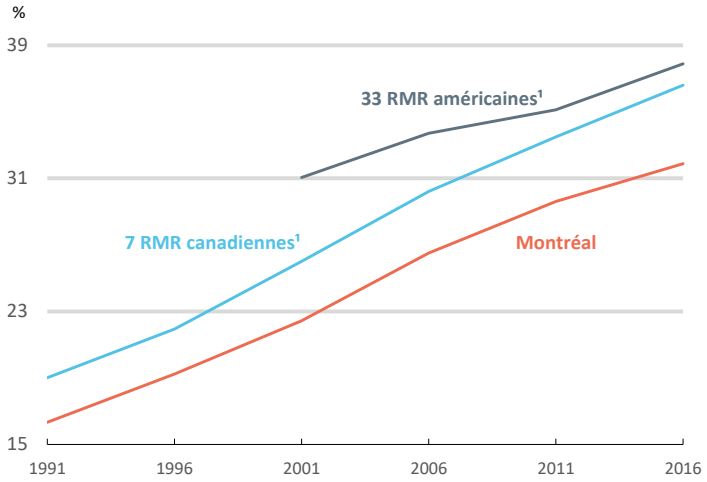

1. Régions métropolitaines de plus de 2 millions d'habitants, et Calgary, Edmonton, Ottawa-Gatineau et Québec.
Sources : U.S. Census Bureau, *American Community Survey*, et Statistique Canada, *Recensements* et *ENM*.
Traitement : CMM, 2020.

PART DES 25-34 ANS QUI ONT UN GRADE UNIVERSITAIRE

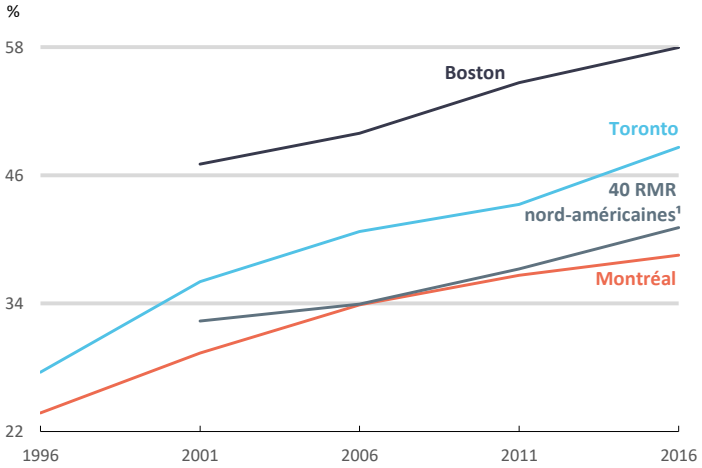

1. Régions métropolitaines de plus de 2 millions d'habitants, et Calgary, Edmonton, Ottawa-Gatineau et Québec.
Sources : U.S. Census Bureau, *American Community Survey*,et Statistique Canada, *Recensements* et *ENM*.
Traitement : CMM, 2020.

Une main-d'œuvre relativement peu qualifiée

La conséquence de cette faible progression de la diplomation est un faible niveau de scolarité. Sur 40 régions métropolitaines, le Grand Montréal avait le 32e taux de grades universitaires le plus élevé parmi les 25-64 ans en 2016.

PART DES 25-64 ANS QUI ONT UN GRADE UNIVERSITAIRE PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE EN 2016

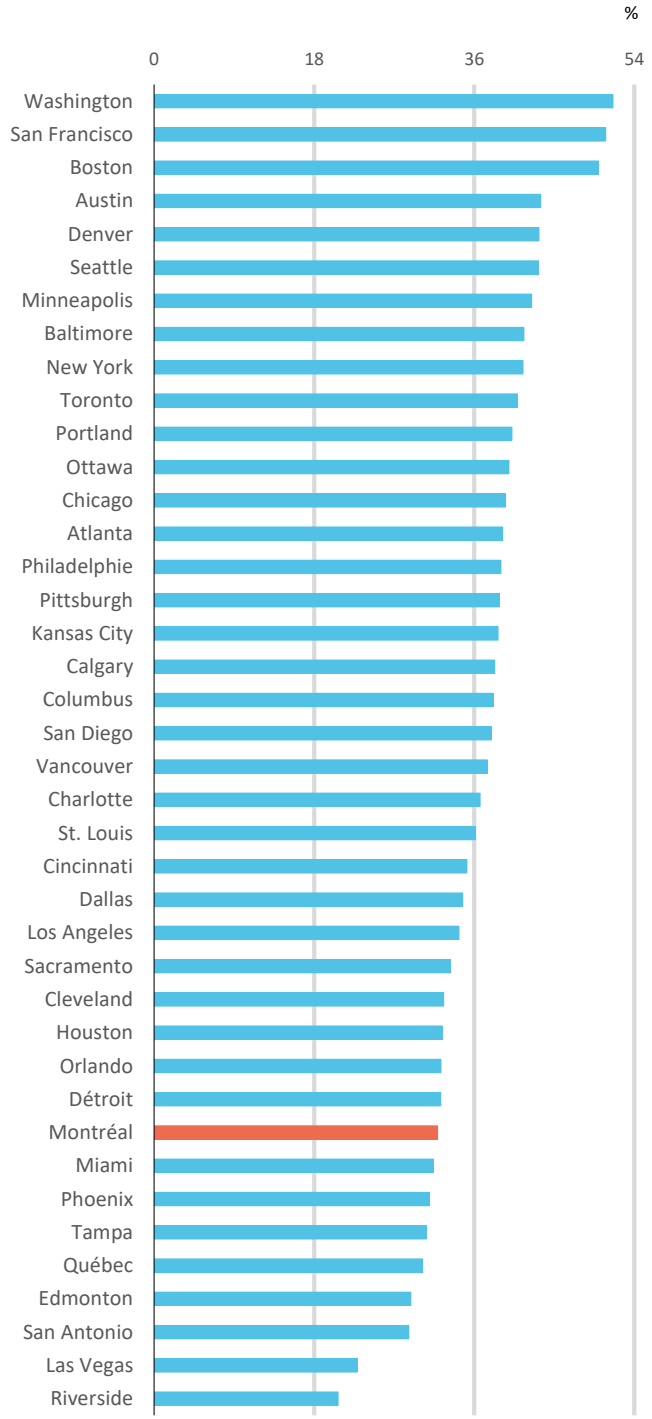

Sources : U.S. Census Bureau, *American Community Survey 2016*, et Statistique Canada, *Recensement de 2016*.
Traitement : CMM, 2020.

Ce résultat explique en grande partie la faible productivité de la région métropolitaine. Une littérature abondante en science économique a montré que le principal déterminant de la productivité d'une agglomération urbaine, et donc des salaires, est le niveau de scolarité de sa population. Si la sous-scolarisation des travailleurs limite leur capacité à traiter la connaissance, alors le principal avantage productif de la densité urbaine – que la proximité répand la connaissance – n'est alors pas bien exploité[1].

Un rattrapage scolaire partiel est en cours : toujours en 2016, le Grand Montréal occupait le 25e rang sur 40 régions métropolitaines d'Amérique du Nord pour les 25-34 ans (alors qu'il était au 37e pour les 55-64 ans), ce qui laisse suggérer qu'à plus long terme le classement des 25-64 ans montréalais aura progressé vers le milieu du peloton. Ce rattrapage est presque exclusivement dû aux jeunes immigrants.

1. Glaeser, E.L. et Resseger, M.G. (2010), *The Complementarity Between Cities and Skills*. Journal of Regional Science, 50: 221-244. doi:10.1111/j.1467-9787.2009.00635.x

Une immigration fortement scolarisée

La population immigrante du Grand Montréal connaît une forte poussée de sa scolarisation. La part des immigrants chez les 25-64 ans qui détient un grade universitaire est passée de 22,8 % en 1996 à 40,3 % en 2016. En comparaison, la scolarisation des natifs est passée de 18,2 % à 28,2 % pendant la même période.

Parmi les cohortes les plus jeunes, soit les 25-34 ans, la progression de la scolarisation des immigrants dans la région métropolitaine est encore plus impressionnante. La proportion de grades universitaires des immigrants a bondi de 22,8 points de pourcentage de 1996 à 2016, pour atteindre 49,6 %. Pendant ce temps, le taux de grades universitaires des natifs a crû de 10,8 points de pourcentage seulement, plafonnant depuis 2006 et n'atteignant que 33,8 % en 2016.

PART DES GRADES UNIVERSITAIRES PARMI LES 25 À 34 ANS SELON LE STATUT D'IMMIGRANT DANS LA RMR DE MONTRÉAL

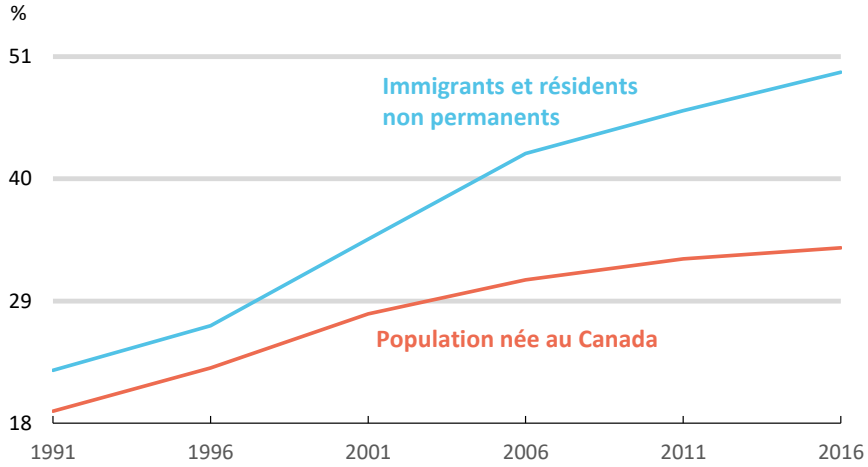

Source : Statistique Canada, *Recensements* et *ENM*.
Traitement : CMM, 2020.

Le pourcentage des jeunes immigrants détenant un baccalauréat est donc presque 50 % plus élevé que celui des natifs. Bien qu'ils ne représentent que 29,9 % des 25-34 ans, les jeunes immigrants et résidents non permanents fournissent 38,5 % des diplômes universitaires de niveau baccalauréat et plus dans la région métropolitaine.

Les jeunes immigrants de la région métropolitaine sont par ailleurs parmi les plus scolarisés du continent. Avec leur taux de diplomation universitaire de près de 50 %, ils sont au 13e rang des 40 régions métropolitaines, devant Seattle et tout près de Toronto. La forte scolarisation des immigrants est donc un atout majeur du Grand Montréal, comme à Toronto et dans d'autres villes canadiennes. Cependant, contrairement à Toronto où la diplomation des natifs et des immigrants est similaire, cet avantage est plus que compensé à Montréal par la faiblesse de la diplomation des natifs.

PART DES IMMIGRANTS DE 25-34 ANS QUI ONT UN GRADE UNIVERSITAIRE PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE EN 2016

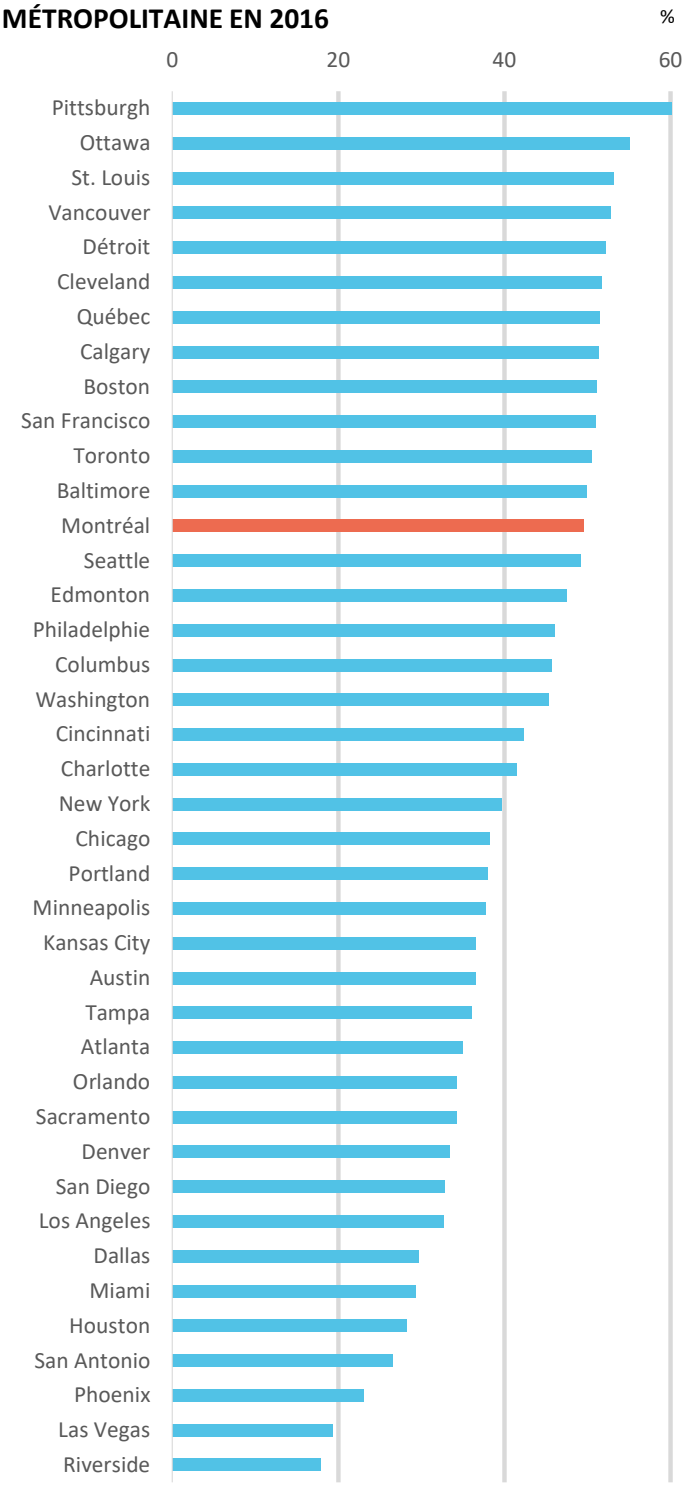

Sources : U.S. Census Bureau, *American Community Survey 2016*, et Statistique Canada, *Recensement de 2016*.
Traitement : CMM, 2020.

Une formation professionnelle qui n’arrive pas à combler les lacunes

Est-ce que la formation obtenue sur le marché du travail pourrait compenser le niveau scolaire insuffisant de la main-d’œuvre ? La seule donnée disponible indique que non, mais elle est ancienne. La dernière enquête sur l’accès et le soutien à l’éducation et la formation de Statistique Canada, réalisée en 2008, montre que c’est au Québec que les travailleurs participaient le moins à des activités de formation professionnelle.

Symptôme de cette faible propension à se former en emploi, le Québec peine à dépenser le fruit de la taxe sur la masse salariale destinée à la formation professionnelle. Le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d’œuvre affichait un surplus cumulé de 89 M$ en 2019[2].

TAUX DE PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS DE 25 À 64 ANS À DES ACTIVITÉS DE FORMATION LIÉES À L'EMPLOI EN 2008

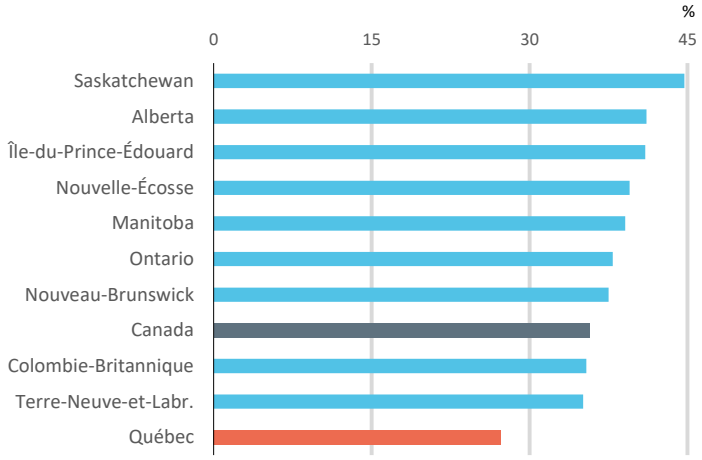

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation* (*EASEF*).
Traitement : CMM, 2020.

EXCÉDENT CUMULÉ DU FDRCMO

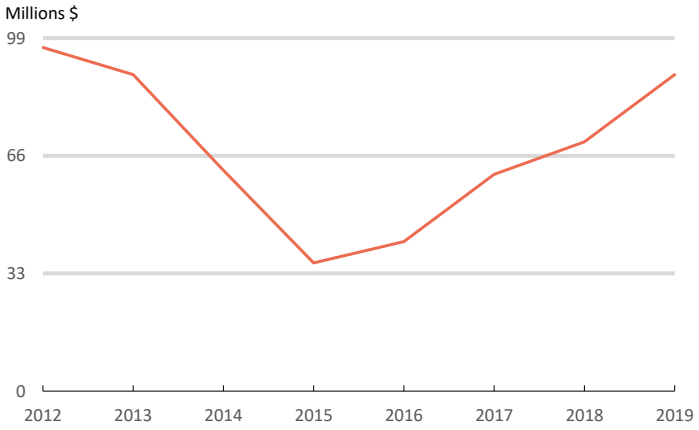

Source : Rapport d'activité, Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d’œuvre.
Traitement : CMM, 2020.

À suivre : Des compétences à renforcer et à mieux utiliser

2. Une partie du surplus aura vraisemblablement été résorbée en 2020, puisque le Fonds a été mis à contribution pour financer en partie le Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) mis sur pied en réponse à la pandémie.

Communauté métropolitaine de Montréal

En route vers le Plan métropolitain de développement économique 2022-2031

CAPSULE Nº 20

Des compétences à renforcer et à mieux utiliser

Il est possible d'aller au-delà des qualifications pour tenter de mesurer plus précisément les compétences acquises par les travailleurs. Les principales données disponibles à ce sujet sont celles du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), une enquête dirigée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui porte sur plusieurs compétences chez les personnes de 16 à 65 ans. Les données ne sont disponibles qu'à l'échelle des pays et des provinces.

L'analyse de ces données montre que le niveau de compétences du Québec est plus faible que la moyenne canadienne, autant en littératie qu'en numératie. La part des personnes fortes en littératie (niveaux 3, 4 ou 5) atteint 46,8 % au Québec contre 51,5 % au Canada, 51 % dans l'OCDE et 47,7 % aux États-Unis. En numératie, l'écart est moins prononcé : la part des « forts » atteint 43,9 % au Québec, qui est dépassé par le Canada (45,3 %) et l'OCDE (47,9 %), mais qui surpasse les États-Unis (36 %).

Des talents sous-utilisés en milieu de travail

Le PEICA mesure, en plus de la disponibilité des compétences, leur utilisation dans un cadre professionnel. La fréquence avec laquelle les compétences sont utilisées au travail contribue en soi, en sus de leur disponibilité, à expliquer les écarts de productivité du travail. En particulier, l'utilisation de la lecture et de l'écriture au travail sont fortement corrélées avec la productivité (mesurée par la production par heure travaillée) dans les pays de l'OCDE[1].

Au Québec, les compétences sont moins utilisées au travail que dans le reste de l'Amérique du Nord, que ce soit en lecture, en écriture, en numératie ou en TI. De manière plus fine, le Québec occupe le 11e rang sur 13 provinces et territoires dans l'utilisation des compétences en numératie, mais se situe dans la moyenne de l'OCDE pour l'écriture et la numératie au travail.

En outre, les immigrants, qui fournissent une part importante des nouvelles compétences, sont ceux qui risquent le plus de voir celles-ci être sous-utilisées. Une étude récente de Statistique Canada montre que les immigrants étaient près de trois fois plus susceptibles que les non-immigrants de connaître une surqualification persistante au Canada[2].

NUMÉRATIE AU TRAVAIL

Utilisation des compétences de numératie au travail, 2012, 2015

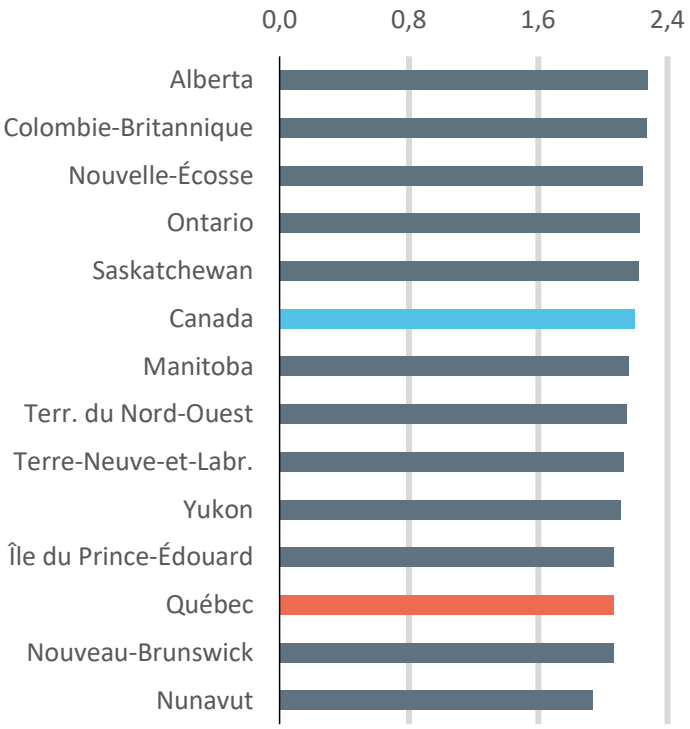

Source : OCDE, PIAAC International Data Explorer, *Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes*, 2012, 2015. Traitement : CMM, 2020.

1. OCDE (2016), *Perspectives de l'emploi 2016*, Publications de l'OCDE.
2. Louis Cornelissen et Martin Turcotte (2020), « La persistance de la surqualification en emploi des immigrants et des non immigrants », *Regards sur la société canadienne*, produit no 75-00-X au catalogue de Statistique Canada.

Des gestionnaires sous-scolarisés

Il peut y avoir un lien entre l'utilisation des compétences des travailleurs dans leur milieu de travail et les compétences des gestionnaires qui les dirigent. Il est attendu des gestionnaires qualifiés qu'ils puissent faire en sorte que les talents du personnel qu'ils supervisent soient mis à contribution le mieux possible au sein de leur organisation, de manière à innover dans les processus ou à améliorer la qualité des produits et des services. Il s'agit là d'un vecteur important de productivité. Or, le déficit de scolarisation des gestionnaires du Grand Montréal est majeur : la part des gestionnaires de 25-64 ans qui ont un grade universitaire atteignait 44,1 % en 2016, comparée à 60,5 % dans les principales régions métropolitaines au Canada et aux États-Unis[3].

Le retard scolaire relatif du Grand Montréal est plus prononcé parmi les gestionnaires que parmi la population en général : la région métropolitaine est 36e sur 40 régions métropolitaines et son écart par rapport à la moyenne des 40 atteint 16,5 points de pourcentage. À l'égard des non-gestionnaires, Montréal est 29e sur 40 et son écart par rapport à la moyenne s'élève à seulement 5,0 points de pourcentage. Notons que les gestionnaires sont plus qualifiés que les non-gestionnaires dans l'ensemble des villes.

Comme le déficit de qualification en général, la sous-scolarisation des gestionnaires est probablement l'indicateur le plus évident de l'inefficacité des entreprises du Grand Montréal à utiliser les compétences qui sont à leur disposition, et un facteur important de la faible productivité.

3. La faible diplomation universitaire des dirigeants d'entreprises a également été relevée au Québec dans une étude récente du Centre sur la productivité et la prospérité, qui lui a attribué leur faible propension à innover. À partir des données de l'*Enquête sur le financement et la croissance des PME*, que réalise Statistique Canada, l'étude a montré que les PME dirigées par un diplômé universitaire sont davantage enclines à adopter une technologie de pointe, à innover, à exporter et à détenir une propriété intellectuelle. Voir Deslauriers, J., R. Gagné et J. Paré. 2021. Performance des PME québécoises : perspectives sur la formation des dirigeants, Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal. https://cpp.hec.ca/wp-content/uploads/2021/03/CE-2020-02.pdf.

PART DES GESTIONNAIRES DE 25-64 ANS QUI ONT UN GRADE UNIVERSITAIRE PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE EN 2018

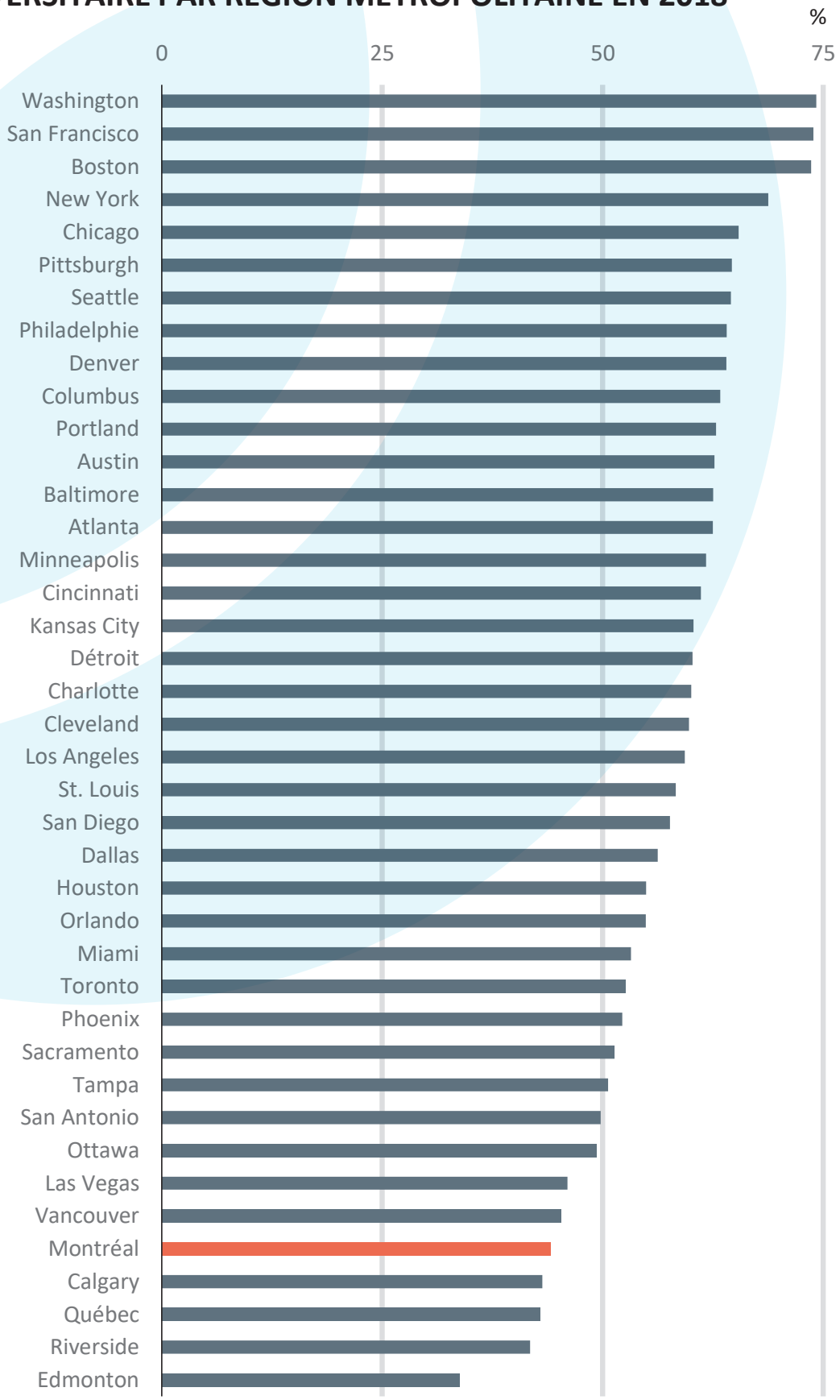

Sources : U.S. Census Bureau, *American Community Survey 2016* et Statistique Canada, *Recensement de 2016*.
Traitement : CMM, 2020.